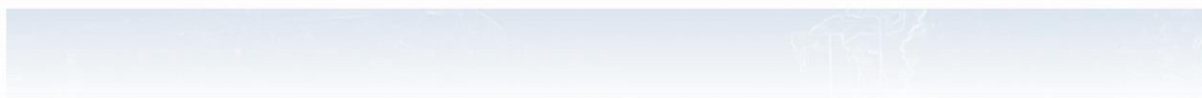




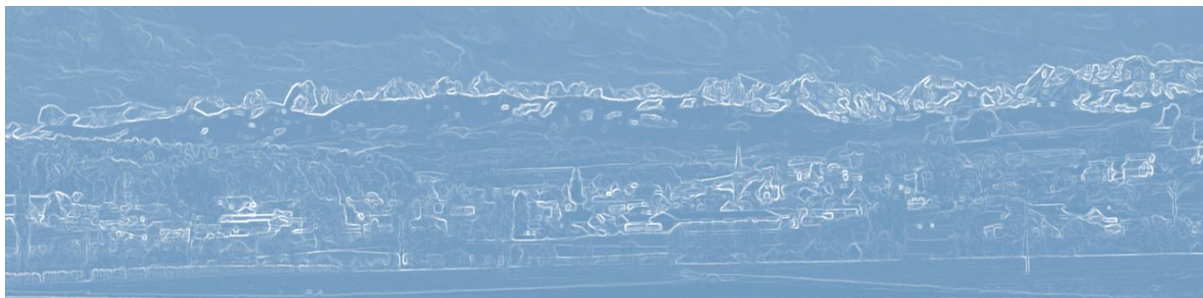
VERBAND DER GEMEINDEN DES SEEBEZIRKS
ASSOCIATION DES COMMUNES DU DISTRICT DU LAC



Rapport d'activités 2023



- 1. Message du président**
- 2. Thèmes principaux**
- 3. Rapports des groupes de travail**
- 4. Pompiers Lac**
- 5. L'Association des communes se présente**
- 6. Le district du Lac: des faits et des chiffres**
- 7. Comptes 2023 et rapport du réviseur**



1. Message du président



Mesdames et Messieurs les présidentes et les présidents des communes,
Mesdames et Messieurs les conseillères communales et conseillers communaux,

Une année de plus, riche en activités et en événements, est passée!

Pendant l'année écoulée, le comité a siégé à 10 reprises, mais il y a évidemment aussi une quantité de séances de groupes de travail et d'entretiens internes.

Commençons toutefois par l'événement le plus marquant: vu le départ à la retraite imminent de Brigitte Lüthi, notre collaboratrice de longue date à l'administration, le comité a cherché une personne pour lui succéder. Après la publication des premières offres d'emploi, en mai 2023, nous avons constaté que cette recherche allait être plus difficile que nous l'imaginions. Pour ce travail, l'association a pu s'assurer l'appui de la société Xeloba. Après une évaluation soigneuse des postulations et un grand nombre d'entretiens de présentation, le comité a pris une décision au sujet de l'occupation du poste lors de sa séance du 10.11.2023. C'est Mme Silvia Hyka, de Payerne, qui a été engagée au 01.03.2024, avec un taux d'occupation de 60%.

Pascal Pörner, syndic de Muntelier et président de l'Association des communes

2. Thèmes principaux

Le comité a par ailleurs traité des points suivants:

Règlement financier

Le conseil d'Etat a adopté le règlement financier le 11.05.2023.

Retraite du 01.09.2023

Il est indubitablement nécessaire de renforcer l'association, c'est pourquoi nous avons consacré à cette thématique l'après-midi de notre retraite.

Avec l'engagement d'une personne responsable du secrétariat, l'association doit être en mesure de représenter les affaires des communes envers l'extérieur comme envers l'intérieur, ainsi que d'assumer ses devoirs régionaux.

Clé de répartition des coûts

Le 21.09.2023 a eu lieu à Greng une rencontre des syndiques et syndicats pour discuter de la clé de répartition des coûts.

La commune de Greng avait interpellé le comité à ce sujet, conjointement avec Meyriez et Muntelier. Elle était d'avis que l'intégration de l'indice de potentiel fiscal (IPF) au sein des associations de communes constituait une infraction à la loi, vu que la compensation était déjà acquittée au niveau cantonal via la péréquation financière intercommunale.

Pour clarifier la légalité de cette question, les trois communes et l'association des communes ont commandé un avis de droit à l'Institut du fédéralisme. Le soir du 21.09.2023, il était clair que la légalité était respectée. Le travail de l'association en la matière était donc bouclé.

Plan directeur régional

Les adaptations requises pour tenir compte du plan directeur cantonal ont été poursuivies.

Ce ne sont évidemment pas là toutes les activités du comité, mais seulement un aperçu des principales décisions qu'il a prises.

Lors de l'assemblée des délégués du 11 mai 2023 à Lugnorre, les déléguées et délégués ont accepté à l'unanimité tous les points inscrits à l'ordre du jour. Le comité les remercie pour la confiance ainsi exprimée.

Guido Wildhaber a été élu successeur de Silke Hurni, démissionnaire, à la vice-présidence de l'assemblée des délégués. Andrea Kaufmann a, quant à elle, été élue au comité comme successeur de Martin Mäder, démissionnaire, de Chiètres. Je saisis cette occasion pour remercier Silke et Martin pour leur collaboration au sein du comité.

Les deux nouveaux membres se sont mis immédiatement à l'ouvrage, et je les remercie pour leur précieux engagement.

Un changement s'est également produit au sein du Comité Pompiers Lac. Priska Marti, de Münchenwiler, avait donné sa démission. Son successeur est Daniel Kohler, de Münchenwiler, qui représente ainsi les communes bernoises au sein du comité. Un grand merci à Priska et à Daniel!

Le budget 2024 a été présenté aux déléguées et délégués lors de l'assemblée des délégués du 5 octobre 2023, à Morat. Malgré un montant quelque peu plus élevé dans le domaine des sapeurs-pompiers, il a été adopté à l'unanimité. Ici aussi, merci pour la confiance témoignée!

Pouvoir représenter envers l'intérieur et l'extérieur l'association, et donc toutes les communes du district du Lac, est un honneur pour moi. Ce travail est exigeant et intéressant. Les discussions se caractérisent par un esprit de collégialité, qui permet à chacune et à chacun de s'exprimer librement en tout temps. Tous les membres du comité fournissent une contribution importante au bon fonctionnement de l'association. Je tiens à les remercier chaleureusement pour leur collaboration agréable et constructive.

Il convient aussi de remercier de tout coeur notre collaboratrice administrative, Brigitte Lüthi, qui œuvre dans l'ombre depuis plusieurs années et qui assure le bon fonctionnement de l'administration. Il y a des années qu'elle travaille en coulisses et tire les ficelles de l'administration.

Je remercie aussi particulièrement Christoph Wieland, membre du comité et préfet, qui s'engage infatigablement en faveur de notre district et de nos communes.

Finalement, je remercie toutes les communes pour la confiance qui m'est accordée et je me réjouis de l'avenir. C'est avec grand plaisir et passion que je continuerai d'exercer mon mandat au service de notre district.

Pascal Pörner, président

3. Rapports des groupes de travail

3.1 Aménagement du territoire



L'année 2023 a été une année importante pour le groupe de travail (GT) avec l'adoption, par l'AD de mai 2023, du plan directeur régional (PDR). Actuellement le dossier de la mise en conformité du PDR Lac est finalisé et a été transmis à l'Etat, il est sur le bureau de la DIME qui doit procéder à son approbation.

Malgré cette étape décisive franchie, le GT s'est réuni 5 fois en 2023, en présence par moments des collaborateurs d'Archam et Partenaires SA, voire en présence du représentant du SeCA.

Un effort important a été consenti concernant l'adaptation de la stratégie du territoire d'urbanisation pour les zones d'habitations et les zones d'activités en conformité avec les exigences du SeCA. Une répartition équitable de ces surfaces de potentiel d'extensions futurs attribuées au district du Lac s'est faite sur les secteurs concernés des différentes communes.

Le GT, mais aussi les communes, ont été sollicités de manière importante la 2e moitié 2023 pour actualiser et retravailler les fiches de projets du Plan directeur cantonal, une tâche qui continuera sans doute en 2024.

En ce qui concerne la composition du GT, signalons que Mme Petra Schlüchter, syndic de Morat, s'est retirée pour laisser la place à Mme Julia Senti, conseillère communale en charge du dicastère ad hoc.

Pierre-André Burnier, président du groupe de travail

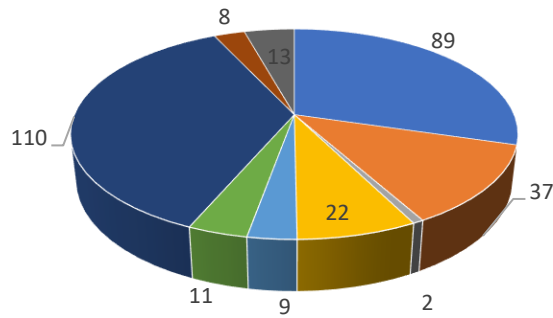
3.2 Affaires sociales



Pour atteindre l'objectif « harmonisation de l'accueil extrafamilial dans le district du Lac », un groupe de coordination composé de représentantes et représentants des niveaux opérationnel et stratégique de plusieurs communes a été constitué. L'objectif consiste à élaborer un règlement-type ainsi qu'un formulaire de demande uniformes. Le groupe de coordination a tenu plusieurs séances et est allé rapidement de l'avant. Selon la planification, il devrait présenter au groupe de travail les premières versions de ces documents dans le courant de l'été 2024. L'étape suivante consistera à mettre les documents en consultation auprès des communes dans le courant de l'automne. Nous nous réjouissons de parvenir à mettre en place, à l'intention des parents, un accueil extrafamilial harmonisé dans le district du Lac !

Petra Schlüchter, présidente du groupe de travail des affaires sociales

Sitzungen Vorstände und Arbeitsgruppen kumuliert*
Séances comités et GT - cumulées*



- Vorstand Verband / Comité association
- AG Raumplanung / GT Aménagement du territoire
- AG Soziales / GT Affaires sociales
- AG Harmonisierung ausserschulische Kinderbetreuung / GT Harmonisation accueil extrafamilial
- KG Harmonisierung ausserschulische Kinderbetreuung / GB Harmonisation accueil extrafamilial
- AG öffentlicher Verkehr / GT Transports publics
- Feuerwehr See / Pompiers Lac
- Finanzkommission / Commission financière
- Sitzungen pauschalentschädigt / Séances avec indemnité forfaitaire

* Feuerwehr See eingeschlossen
*y compris sapeurs-pompiers



4. Pompiers Lac

4.1 Message du président



Après une année et demie de préparatifs, le bataillon du corps SP Pompiers Lac et le comité sont devenus opérationnels dans la nouvelle organisation le 1^{er} janvier 2023. Les travaux et les tâches de l'ancien groupe de travail ont été repris par le nouveau comité. Même si tout n'était pas encore prêt et s'il restait encore bien des choses à régler, ce démarrage a été un succès ! En 2023, le Comité Pompiers Lac a siégé à 13 reprises. Les tâches à accomplir étaient exigeantes, mais nous avons progressé pas à pas. Lors de la séance du 17 février 2023, Joanna Rouiller, représentante du périmètre

d'intervention du Mont-Vully, a été nommée vice-présidente du Comité Pompiers Lac, ce pourquoi nous la félicitons. Dans le courant de l'année, Priska Marti, qui représentait les communes bernoises, a quitté le comité. Daniel Kohler, de Münchenwiler, a été élu pour lui succéder lors de l'assemblée des délégués du 11 mai 2023. Merci beaucoup à Priska et bienvenue à Daniel !

Nous aurions préféré attendre encore une année, mais la date de fondation du corps nous était imposée par la loi. Il s'en est suivi que nous avons plutôt dû réagir que pu agir librement pendant cette première année. Notre objectif a néanmoins toujours été d'anticiper et de planifier en regardant suffisamment loin dans l'avenir. À cet effet, nous avons organisé en septembre 2023 un séminaire consacré à la stratégie et à des aspects opérationnels du corps SP Pompiers Lac.

Les thèmes principaux suivants ont été traités à cette occasion :

- objectifs et visions d'avenir
- effectifs, réorganisation, sites d'implantation, coûts
- décision de principe concernant l'aide apportée par les sapeurs-pompiers lors de manifestations
- rôle des représentants des sites d'implantation au sein du Comité pompiers Lac
- création de groupes de travail internes au comité pour les finances et la stratégie
- planification annuelle du comité, groupes de travail, assemblée des délégués, budget, comptes annuels
- collaboration du comité avec le bataillon
- fixation de processus
- concept de communication
- exigences qualitatives.

Vu qu'il n'y avait que peu de changements pour les 15 communes du district du Lac, leur intégration dans le nouveau bataillon n'a posé aucun problème. En revanche, l'intégration des trois communes bernoises de Münchenwiler, Wileroltigen et Gurbrü s'est transformée en épreuve de Damoclès, en raison de la nécessité de conclure de nouvelles conventions. Les difficultés ne se situaient ni au niveau du district du Lac ni à celui des communes bernoises, mais dans les différences de fonctionnement des cantons de Fribourg et de Berne. Ce problème n'a malheureusement pas pu être résolu en 2023. Cette situation n'a néanmoins eu aucune

incidence sur les interventions sur le territoire des trois communes bernoises, car le corps SP Pompiers Lac s'est engagé à continuer d'intervenir comme cela était réglé dans les anciennes conventions.

L'organisation du bataillon, dont l'effectif est désormais de 280 sapeurs-pompiers, a nécessité d'adapter la conduite et l'administration. Des domaines spécialisés Formation et Organisation ont été créés. Un collaborateur supplémentaire a été nécessaire pour le matériel et pour l'entretien des bâtiments du corps de sapeurs-pompiers, et l'administration s'est donné les moyens de travailler en deux langues, l'effectif total du personnel étant ainsi de 7,2 postes exprimés à plein temps. Pour garantir les engagements et mettre simultanément en place l'organisation, la phase transitoire a demandé énormément de travail, générateur de nombreuses heures supplémentaires.

La nouvelle alarme et les nouveaux comptes ont été un casse-tête et une source de soucis pendant une bonne partie de l'année. Les fautes qui se produisaient dans le déroulement de l'alarme ont dû être consignées et transmises à qui de droit. La localisation précise de ces fautes a demandé énormément de temps et la confiance en a souffert. Il a donc impérativement fallu surveiller les alarmes entrantes et, si nécessaire, déclencher une mise sur pied interne. L'élaboration des comptes, elle aussi, n'a pu être réalisée que tard dans l'automne, ce qui a généré des charges supplémentaires.

Les loyers des 5 bâtiments du corps de sapeurs-pompiers sont désormais payés via l'Association des communes. Dans ce contexte, l'ex-groupe de travail LDIS avait encore commandé l'élaboration d'un contrat-type et d'un document réglant des interfaces. Il est inhabituel qu'un bail à loyer soit élaboré par le locataire, mais cela a été fait ainsi pour garantir l'égalité de traitement de toutes les bases de départ. De plus, le loyer et les charges accessoires ont été calculés par une entreprise spécialisée et proposés avec le contrat.

Plusieurs demandes d'appui de manifestations ont dû être traitées. Il est apparu que les corps de sapeurs-pompiers locaux accomplissaient dans les communes des tâches sans rapport avec le travail fondamental des sapeurs-pompiers, c'est-à-dire la lutte contre le feu et les secours. Pour cette raison, il a été décidé que le corps de sapeurs-pompiers ne sera désormais à disposition des communes, des associations et des manifestations que pour l'accomplissement de ses tâches fondamentales.

Nous nous efforçons constamment de soigner le contact avec les communes pour les informer sur les thèmes concernant le corps SP Pompiers Lac et sur les décisions prises. C'est la raison pour laquelle nous envoyons aux communes les procès-verbaux des séances du comité. Les communes ont par ailleurs la possibilité d'obtenir des informations via la représentante ou le représentant du périmètre d'intervention et de s'adresser directement à l'administration du corps de sapeurs-pompiers ou au président.

2023, la première année du bataillon, aura été mouvementée et chargée ! Il a fallu investir énormément de temps, mais toutes les actrices et tous les acteurs ont retroussé les manches et prouvé à plusieurs reprises leur motivation et leur volonté de travailler. J'exprime ma profonde gratitude au commandant de bataillon et à ses collaboratrices et collaborateurs. La collaboration a été intense, mais toujours axée sur les solutions et fructueuse. Merci aussi aux sapeurs-pompiers, femmes et hommes, pour leur contribution au succès du nouveau bataillon et pour la collaboration de qualité. Regrouper au sein d'une unique organisation cinq corps de sapeurs-pompiers indépendants n'est pas une mince affaire, mais ce changement a été accepté et soutenu par tout le monde. Je dis aussi un grand merci aux membres du comité Pompiers Lac pour les conseils et l'appui fournis, et aussi pour l'examen critique des dossiers. Le comité de l'Association des communes, lui aussi, nous a toujours appuyés et il a soutenu nos décisions et donné suite à nos requêtes – un grand merci !

Daniel Volken, président du Comité Pompiers Lac

4.2 Rapport du commandant de bataillon



La création institutionnelle du corps SP Pompiers Lac a commencé dès le printemps 2021. En été 2022, le premier budget du corps SP Pompiers Lac a été élaboré sur la base des quelques données disponibles. En automne 2022, l'alarme de la nouvelle organisation a été planifiée et réalisée conformément aux indications disponibles. L'après-midi du 31.12.2022, le système d'alarme a été transféré de l'ancienne organisation au nouveau corps SP Pompiers Lac. Depuis, le corps SP Pompiers Lac est opérationnel et fournit l'aide à la population dans son périmètre d'intervention.

La devise du corps SP Pompiers Lac pour cette année était : « Un voyage de mille lieues commence toujours par un premier pas » (Lao-Tseu). La première intervention du corps SP Pompiers Lac a commencé le 31 décembre 2022 à 23h21, au sein de l'un des anciens corps, et s'est terminée le 1^{er} janvier 2023 à 02h51, au sein du nouveau corps.

La première année de fonctionnement du corps SP Pompiers Lac a permis de faire connaissance, de trouver des dénominateurs communs et d'adapter des processus opérationnels. Il s'agit, maintenant, de poursuivre les optimisations et d'adapter les règles et le mode de fonctionnement pour maintenir à un niveau acceptable le volume de travail pour la milice, qui augmente continûment.

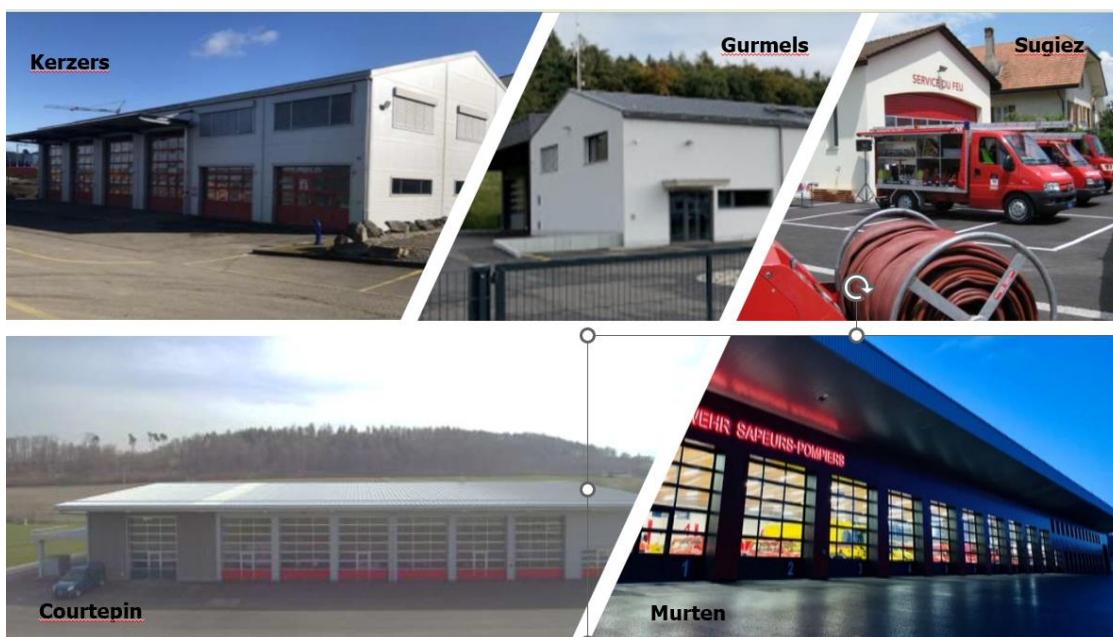
En ce qui concerne les interventions, l'année a été chargée. Nous avons été confrontés à des événements naturels au printemps, en été et en automne, et la montée du niveau du lac de Morat en décembre a nécessité un grand nombre d'interventions dans l'ensemble du périmètre du corps SP Pompiers Lac. Avec 4 incendies de « niveau 3 » (ferme, garage souterrain, halle d'entreposage, bâtiment industriel), la collaboration professionnelle des cinq bases de départ, des bataillons intervenant en appui et de l'ECAB a été mise à contribution et a fait ses preuves. Un avantage notable d'une organisation de plus grande taille est l'indubitable simplification des mesures de coordination et des planifications des relèves. Il est manifeste que la vision « Next Best » selon la loi sur la défense incendie et les secours, c'est-à-dire l'intervention indépendamment des limites politiques, fonctionne.

À certains égards, le corps SP Pompiers Lac est encore une nouveauté pour les acteurs politiques comme opérationnels. Je remercie toutes les personnes incorporées pour leur disponibilité à intervenir et pour leur collaboration ouverte et constructive pendant l'année écoulée. Nous sommes prêts à intervenir pour fournir de l'aide aux personnes et aux animaux, et pour éviter les dommages à l'environnement et aux valeurs matérielles dans notre périmètre d'intervention.

Gottlieb Heid, commandant du bataillon Pompiers Lac

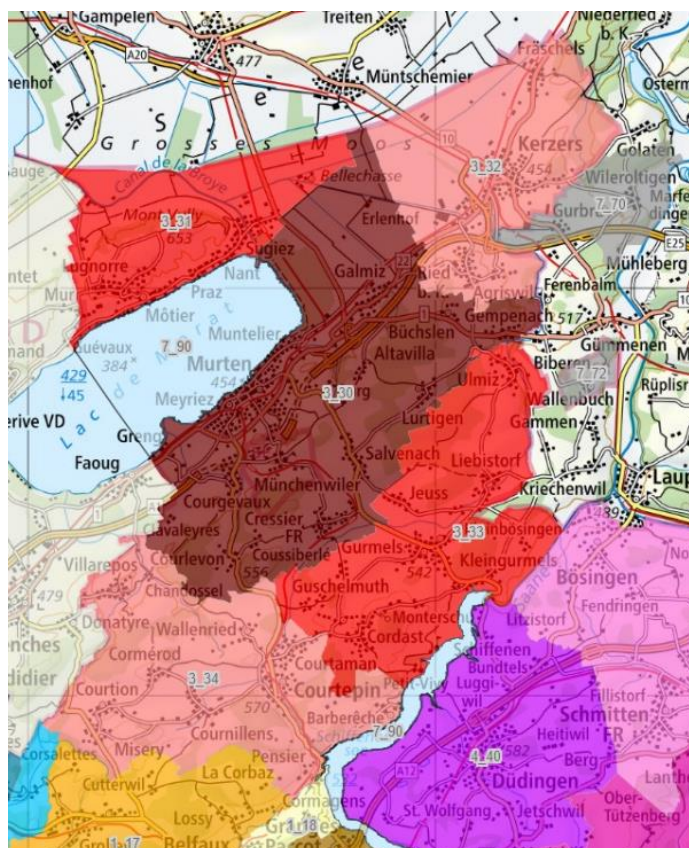
4.3 Bases de départ et périmètre d'intervention

4.3.1 Les bases de départ



Les locaux abritant les bases de départ des sapeurs-pompiers sont loués auprès de leurs propriétaires. Selon les conditions du bail à loyer, l'entretien est l'affaire du bailleur, de l'équipe du matériel de la base de départ, ou du personnel sous contrat de travail du corps SP Pompiers Lac.

4.3.2 Le périmètre d'intervention



3_30 Morat

3_31 Sugiez

3_32 Chiètres

3_33 Gurmels

3_34 Courtepin

4.4 Personnel

4.4.1 Nouvelles incorporations et sorties

En 2023, le corps SP Pompiers Lac a enregistré les mutations de personnel suivantes (y compris les JSP) :

Personnes actives au 01.01.2023	280
Sorties	19
Personnes nouvellement incorporées	24
Personnes actives au 31.12.2023	285

Répartition par base de départ

Par base de départ	Nombre
330 Morat	85
331 Sugiez	50
332 Chiètres	57
333 Gurmels	34
334 Courtepin	59
JSP	19

4.4.2 Promotions

Promotion au grade de capitaine :	lieutenant Chenaux Sébastien, Courtepin
Promotion au grade de sergent :	caporal Azevedo Kevin, Courtepin caporal Baechler Devin, Gurmels caporal Guggisberg Lucien, Sugiez caporal Rimoczi Miklos, Morat caporal Schlegel-Schaller Viviane, Morat caporal Pitett Gregory, Sugiez caporal Wyttenbach Alain, Morat
Promotion au grade de caporal :	sapeur Eggs Julien, Morat sapeur Gutknecht Lars, Morat sapeur Lobsiger Samuel, Morat sapeur Pauchard Adrian, Morat sapeur Wirths Luca, Morat sapeur Chun Sothis, Sugiez

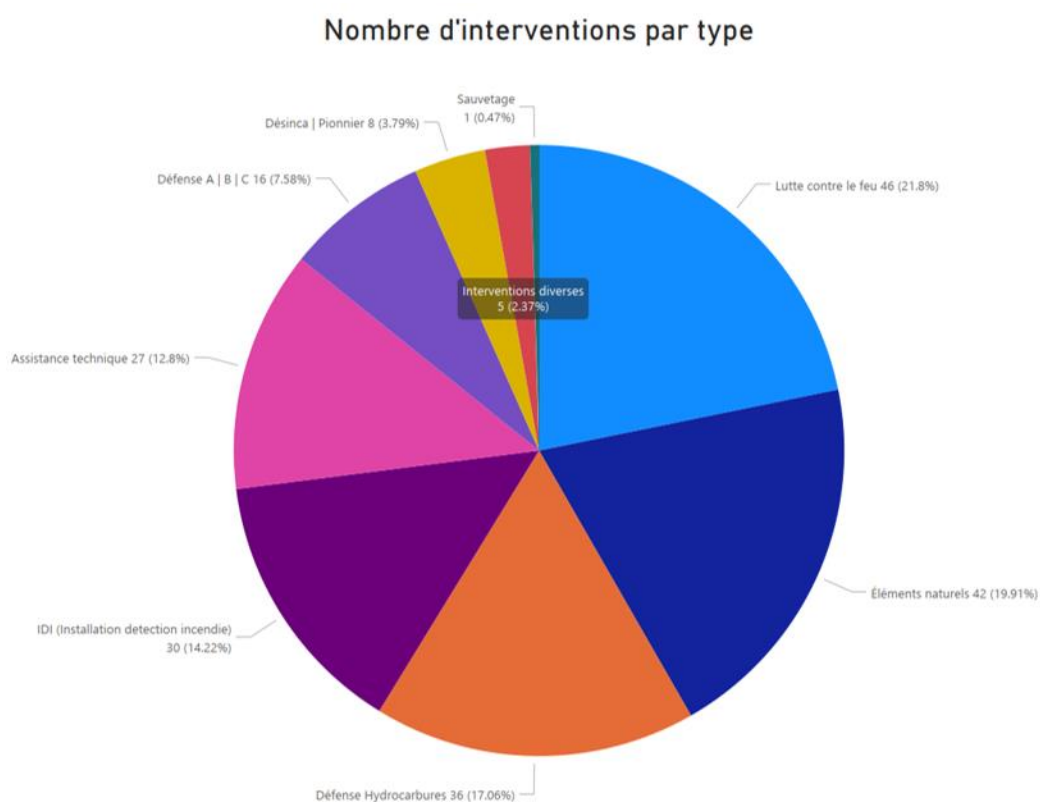
4.4.3 Piquet de jour

Pendant l'année écoulée, le corps SP Pompiers Lac est intervenu à 150 reprises pendant la semaine (du lundi au vendredi) entre 07h00 et 18h00. La disponibilité diurne et en semaine est assurée par le personnel sous contrat de travail du corps SP Pompiers Lac ainsi que par des membres du corps qui travaillent dans la région. L'intervention de ces derniers présuppose que les employeurs privés ou publics acceptent que leur personnel quitte le poste de travail en cas d'événement. Le corps SP Pompiers Lac remercie tous les employeurs qui offrent à leur personnel travaillant dans la région ou au domicile la possibilité d'intervenir au bénéfice de la collectivité publique pendant les heures de travail.

4.5 Engagements et prestations de services

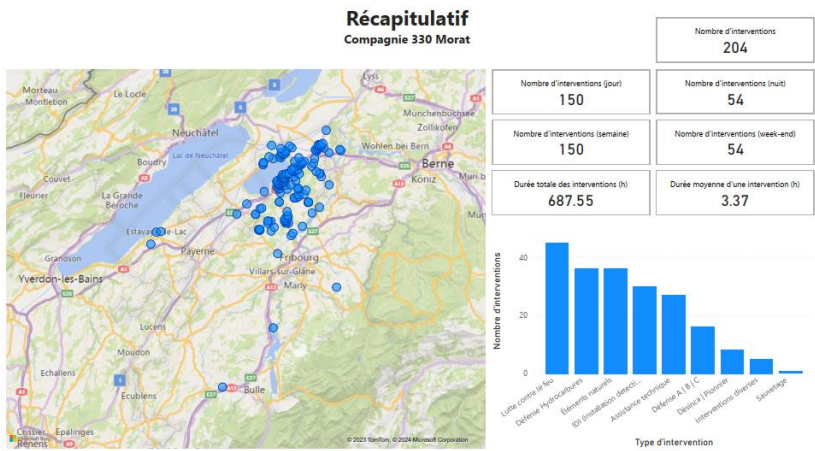
En 2023, le corps SP Pompiers Lac est intervenu à 211 reprises. Ces engagements ont représenté un total de 5'554.5 heures d'intervention.

La majeure partie des interventions ont porté sur la lutte contre le feu, contre les éléments naturels et contre les hydrocarbures ; il s'est par ailleurs agi d'alarmes déclenchées par des installations de détection d'incendie et d'aide technique.

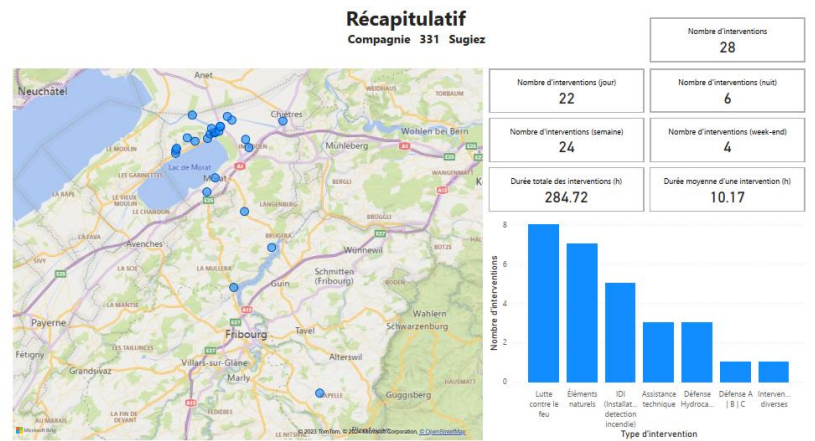


4.5.1 Interventions par bases de départ dans le courant de l'année

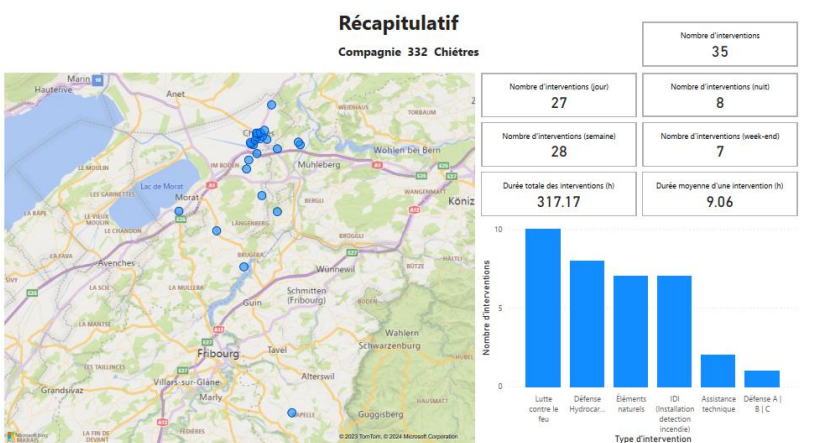
330 Morat



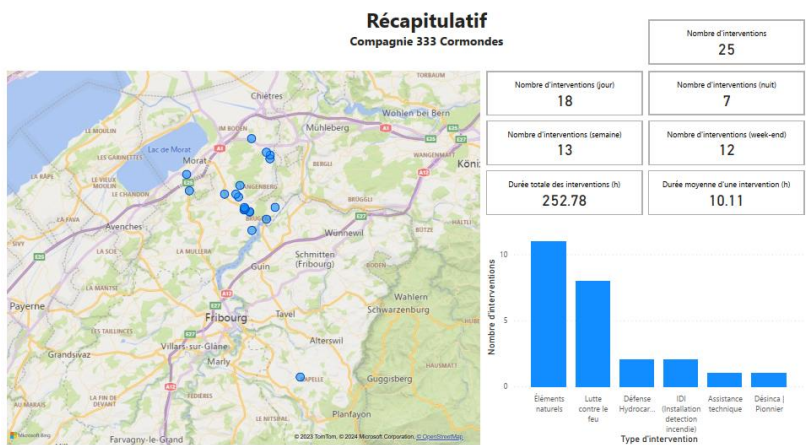
331 Sugiez



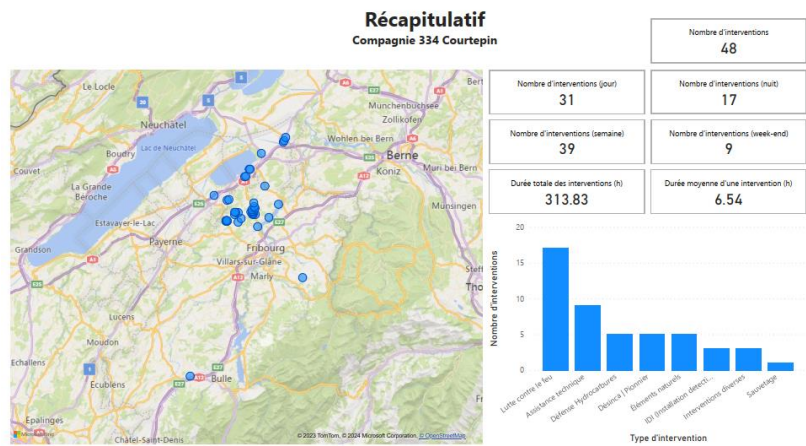
332 Chiètres



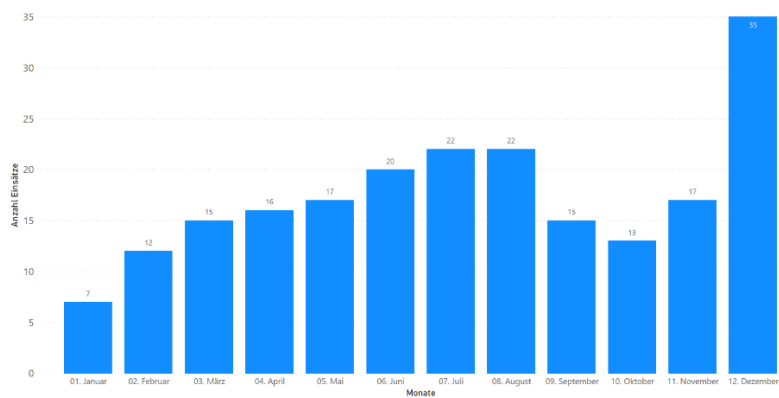
333 Cormondes



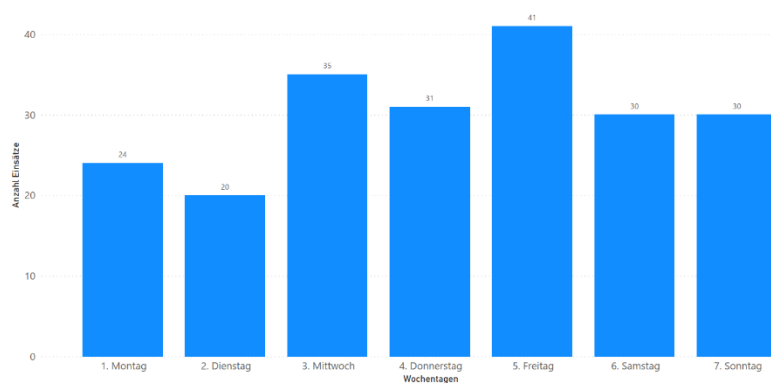
334 Courtepin



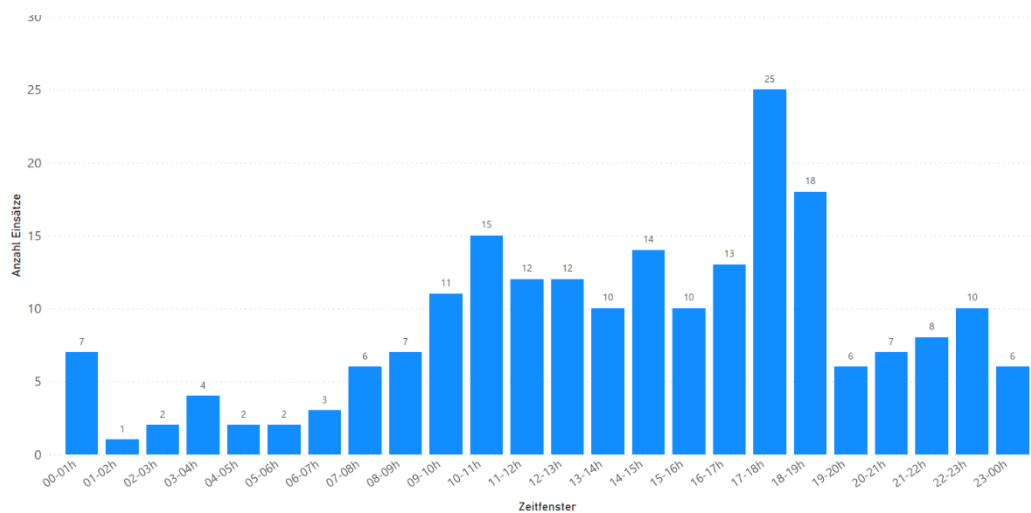
Interventions par mois



Interventions par jour de semaine



Répartition des interventions sur la journée



4.6 Evénements

4.6.1 Incendies



Le matin du 8 juin 2023, un incendie s'est déclaré à Chiètres dans une ferme utilisée par une exploitation artisanale. Le feu a pu être maîtrisé rapidement grâce à la rapidité d'intervention et aux moyens suffisants mis sur pied.



Pendant la nuit du 14 juillet 2023, un incendie s'est déclaré dans une halle industrielle à Cressier. L'incendie a pu être maîtrisé rapidement. Les travaux d'extinction finale ont nécessité un engagement intense des forces d'intervention.



Le 20 juillet 2023, le corps SP Pompiers Lac a dû intervenir en raison d'un incendie survenu dans une ferme à Barberêche. Les animaux ont pu être mis en sécurité avec l'aide des voisins et du personnel. Une extension aux maisons d'habitation a pu être évitée.



Le 26 août 2023, le corps SP Pompiers Lac a été alarmé en raison d'un incendie dans une ferme à Misery-Courtion. Une étable abritant plus de 100 animaux était en feu. À l'exception de six veaux, les animaux ont pu être mis en sécurité. La propagation véritablement explosive de l'incendie a complètement anéanti le bâtiment.

4.6.2 Sauvetages de personnes lors d'accidents



Les spécialistes du sauvetage de personnes en cas d'accident, qui se trouvent auprès de la base de départ de Morat, ont été convoqués à huit reprises l'année passée. Dans l'un des cas, il s'est agi d'apporter de l'aide à une personne empalée sur un revêtement de fenêtre en fer forgé. Les autres interventions ont été des désincarcérations.

4.6.3 Evénements naturels



L'année 2003 a été riche en interventions dues aux éléments naturels. Elles ont commencé dès les mois de février et mars, avec des inondations et des arbres abattus. D'autres événements se sont produits en mai, novembre et décembre. En décembre, le niveau du lac de Morat a fortement augmenté. Les expériences faites les années précédentes ont permis de renoncer à la mise en œuvre de mesures préventives. L'année passée, toutes les bases de départ sont intervenues pour faire face aux éléments naturels.

4.6.4 Engagements planifiables et prestations de services pour des tiers

Prélèvements d'échantillons d'eau pour le Service de l'environnement, lac de la Gruyère	1
Prélèvements d'échantillons d'eau pour le Service de l'environnement, lac de Morat	7
Prélèvements d'échantillons d'eau pour le Service de l'environnement, lac de Schiffenen	1

4.6 Formation initiale et continue

Le temps à disposition n'ayant pas suffi, le programme d'exercices de 2023 n'était pas encore uniformisé. Des formations de base et à la protection respiratoire ont été organisées séparément pour les bases de départ.

Un samedi de janvier, un cours de perfectionnement a été organisé à l'intention des officiers pour leur permettre de faire le tour des bases de départ. Des informations thématiques et organisationnelles ont par ailleurs été transmises à cette occasion. Dans le domaine de la protection respiratoire, les futurs formateurs ont été instruits et perfectionnés pour les formations au feu réel. Le test de performances annuel des porteurs d'appareils de protection respiratoire a été réalisé au niveau régional, à la base de départ de Morat. Au total, 151 porteurs d'appareils de protection respiratoire ont été testés. En 2024, les formateurs seront engagés comme chefs de postes dans les nouvelles séquences de formation. Les conditions requises pour assumer une telle fonction sont de disposer des connaissances techniques et d'expérience personnelle pour instruire dans des conditions difficiles.

L'intense programme de formation du corps SP Pompiers Lac a par ailleurs comporté des cours dans les domaines suivants : sécurité antichutes, échelle automobile, bateau, défense chimique, service de centraliste, ventilateur à grand débit/pompe à eau d'extinction, tronçonneuse et outil polyvalent Multicut.

Dans la mesure du possible et si le personnel est disponible, les cours de formation et de perfectionnement sont organisés avec des partenaires.

En 2023, le corps SP Pompiers Lac a pu inscrire des participantes et participants motivés et engagés à un total de 205.5 jours de cours cantonaux et fédéraux. Ces cours allaient de la manipulation des engins de base à la formation des nouveaux instructeurs, en passant par des cours pour chefs de groupes, officiers et spécialistes. Pour garantir une formation de haut niveau qualitatif et une conduite d'intervention conforme aux connaissances actuelles et aux moyens techniques à disposition, il nous faut des femmes et des hommes qui soient disposés à investir du temps dans leur formation de sapeur-pompier et à transmettre au sein du corps les connaissances ainsi acquises.

Formation et perfectionnement :

Cours de base	66 jours
Chef de groupe / formateur	65 jours
Cours pour officiers	22 jours
Cours pour spécialistes	38 jours
Cours fédéraux d'instructeurs	14.5 jours
Total	205.5 jours

Vue d'ensemble des activités

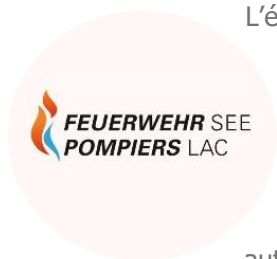
Engagements	5'554.5 heures
Exercices 314	10'511.0 heures
Séances 118	1'563.0 heures
Matériel / rétablissement	1'034.5 heures
Total	18'663.0 heures

4.8 Les équipes

4.8.1 Equipes du matériel

Dans les bases de départ, les équipes du matériel fournissent une contribution précieuse et importante pour garantir l'état de préparation des véhicules, des engins et des autres moyens d'intervention. Leur appui décharge le personnel sous contrat de travail pour de nombreux travaux de maintenance et pour des contrôles devant être effectués et documentés conformément aux instructions des fabricants. L'année passée, des prestations de maintenance et de contrôles ont été fournies et documentées pendant 1'034.5 heures.

4.8.2 Equipe des médias sociaux



L'équipe des médias sociaux est encore en cours de constitution. En 2023, des informations concernant les exercices et les bases de départ ont été mises en ligne sur les sites Facebook et Instagram du corps SP Pompiers Lac et des Jeunes sapeurs-pompiers. Ces contributions informent sur les exercices, les manifestations, les cours et les dangers. Ces posts sont intensément partagés et « likés » en Suisse et à l'étranger. De cette manière, la population et les autres personnes intéressées peuvent s'informer en continu sur les formations et les perfectionnements ainsi que sur la lutte contre les dangers. En 2024, l'équipe des médias sociaux va être étendue à toutes les bases de départ.

4.9 Les jeunes sapeurs-pompiers

L'année passée, le corps JSP Pompiers Lac a pu effectuer tous les exercices comme prévu. Outre la formation de base, qui repose sur le cours cantonal de base pour les personnes nouvellement incorporées dans les sapeurs-pompiers, des cours consacrés aux moyens spéciaux disponibles ont été réalisés.

Le programme annuel des jeunes sapeurs-pompiers s'est bouclé sur l'excursion didactique et sur le « Klausenhöck ».

Manifestation	Nombre	Sommaire
Exercices	7	Échelle à coulisse, nœuds, bateaux, TP, déploiement de conduites, communication, entraînement à l'engagement avec des sapeurs-pompiers actifs (exercice commun)
Passeport vacances	1	Découverte des activités
Randonnée au flambeau	1	Surveillance du feu sur une randonnée circulaire

Malgré 3 départs, l'effectif de 17 personnes a pu être tenu grâce à 3 admissions et à 1 transfert.

4.10 Véhicules, engins et tenues

Au 1^{er} janvier 2023, la propriété d'une grande partie des véhicules a été transférée des communes à l'ECAB. D'importants travaux ont été nécessaires pour certains véhicules en vue du contrôle périodique. Les véhicules et les remorques dont le corps SP Pompiers Lac n'avait plus besoin ont été vendus ou restitués aux communes en vue d'une autre affectation. Le parc à disposition du corps de sapeurs-pompiers compte 33 véhicules à moteur, dont 30 de l'ECAB, ainsi que 13 remorques avec deux bateaux et un ventilateur mobile à grand débit.

En 2023, l'ECAB a remplacé les véhicules suivants du corps SP Pompiers Lac :

- Tonne-pompe de Courtepin
- Véhicule tracteur à Courtepin
- Véhicule de transport de matériel à Sugiez
- Véhicule d'aide technique à Morat

Outre les moyens d'intervention comme des tuyaux, des échelles portables, des outils et des moyens de lutte contre les hydrocarbures et de défense chimique, le corps SP Pompiers Lac possède 143 appareils de protection respiratoire et 233 bouteilles de réserve. Le matériel fait l'objet de contrôles conformément aux instructions des fabricants après les exercices et les engagements ainsi que périodiquement.

Courtepin a été équipé, comme première base de départ du corps SP Pompiers Lac, avec la tenue cantonale de protection contre le feu. De plus, tous les sapeurs-pompiers du corps ont reçu la tenue de travail.



4.11 Collaboration avec des partenaires

Dans le cadre d'un grand nombre d'engagements et de manifestations, le corps SP Pompiers Lac a pu compter sur l'appui de différents partenaires, dont certains de la région. Nous remercions cordialement les institutions suivantes pour la collaboration agréable dans un esprit de partenariat :

- Corps de sapeurs-pompiers professionnels de Berne
- Corps de sapeurs-pompiers d'entreprise EDFR Bellechasse
- SDIS Broye-Vully
- Groupe de mesures Fribourg
- Réseau santé de la Sarine (Bataillon Sarine)
- Secours Sud (Bataillon Sud)
- Bataillon des sapeurs-pompiers Broye
- Corps de sapeurs-pompiers Sense
- Service d'ambulances de Morat et environs
- Polices cantonales de Berne, Fribourg et Vaud
- AB Marti AG
- Service de l'environnement du canton de Soleure
- Bühlmann Recycling AG
- Drehleiter.info
- Assurance Immobilière Berne (AIB)
- Haldimann AG Morat
- Établissement cantonal d'assurance des bâtiments de Fribourg (ECAB)
- Sauvetage Vully
- Garde aérienne suisse de sauvetage Rega
- Fédération suisse des sapeurs-pompiers (FSSP)
- Service de dépannage Trois Lacs Pannendienst Seeland Garage GmbH

4.12 Direction

4.12.1 Comité

Daniel Volken
Président



Joanna Rouiller
Sugiez
Présidente suppléante



Daniel Kohler
Communes
bernoises



Petra Schlüchter
Morat



Fredy Moser
Chiètres



Gottlieb Heid*
Commandant
de bataillon
Conseiller



Pascal Udry
Gurmels



Martin Moosmann
Courtepin



Marlise Schwaller*
Procès-verbal



4.12.2 Etat-major

Gottlieb Heid*
Commandant de
bataillon



Frédéric Javet
Commandant de
compagnie,
Morat
Commandant de
bataillon rempl.



Olivier Heiter
Commandant
de compagnie,
Gurmels



Roger Kobel
Commandant de
compagnie,
Chiètres



Marc Brügger
Commandant de
compagnie,
Morat
Commandant de
bataillon rempl.



Anthony Cotting
Commandant
de compagnie,
Courtepin



Christian Ulrich*
Matériel et
entretien

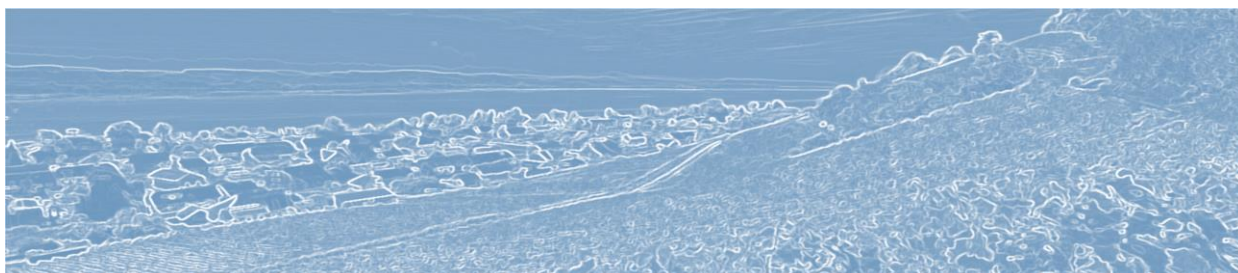


Sébastien Chenaux*
Formation



Marlise Schwaller*
Procès-verbal





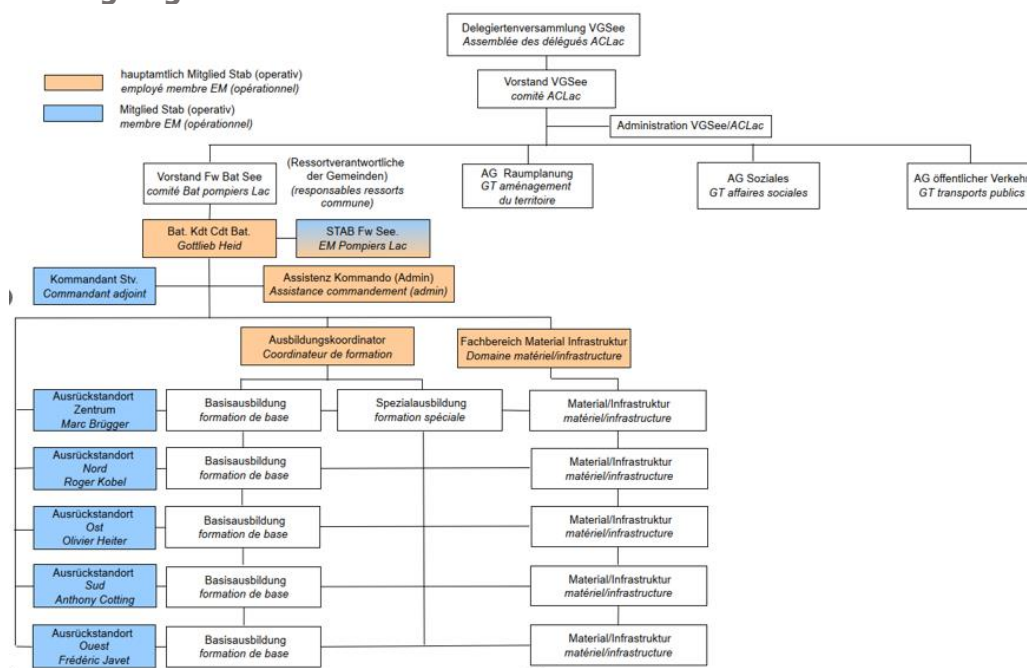
5. L'Association des communes se présente

5.1 Mission

L'Association des communes du district du Lac est une entité de droit public cantonal disposant de sa propre personnalité juridique. Fondée en 1993, son siège se trouve d'office à la préfecture du district du Lac, à Morat.

Les tâches statutaires de l'association sont les suivantes: «L'association a pour objectifs de sauvegarder les intérêts des communes membres et de favoriser la collaboration entre elles et avec des tiers, de gérer le plan directeur régional et de concrétiser les buts, et de contribuer au développement économique du district. A cet effet, elle prend les mesures nécessaires, à savoir, entre autres créer et maintenir les conditions-cadres nécessaires au fonctionnement bon et harmonieux des communes, réaliser, adapter et tenir à jour le plan directeur régional, promouvoir l'économie régionale ainsi que l'offre d'emplois, et améliorer et compléter les infrastructures.».

5.2 Organigramme de l'association



5.3 Comité – personnel – groupes de travail – délégations

Comité de l'Association des communes du district du Lac

Président	Pascal Pörner	Muntelier
Vice-président	Petter Guy	Mont-Vully
Membre	Kaufmann Andrea	Chiètres
Membre	Moosmann Martin	Courtepin
Membre	Schlüchter Petra	Morat
Membre	Volken Daniel	Comité Pompiers Lac
Membre, président AD	Wieland Christoph	Préfet
Membre	Wildhaber Guido	Ried b. Kerzers
Membre	Wüstefeld Markus	Gurmels

Secrétariat

Secrétaire	Brigitte Lüthi	Lugnorre
------------	----------------	----------

Groupes de travail

Aménagement du territoire	Burnier Pierre-André Kaufmann Andrea Pörner Pascal Senti Julia Wieland Christoph Wüstefeld Markus Wüthrich Mario	Mont-Vully Chiètres Muntelier Morat Préfet Gurmels Courtepin
Affaires sociales	Schlüchter Petra Aebischer Jonas Gamma Margrit Petter Guy Wattinger Daniel	Morat Courtepin Gurmels Mont-Vully Chiètres
Finances	Aeby Pascal Hecht Urs Werndli Eddy	Gurmels Chiètres Courgevaulx
Transports publics du Lac (GT cantonal)	Wieland Christoph Aeschlimann Daniel Fontana Thomas Haymoz Sabine Nippel Corinne Petter Guy Senti Julia Wildhaber Guido	préfecture Courtepin Gurmels Misery-Courtion Chiètres Mont-Vully Morat Ried b. Kerzers

Délégations

Association des communes fribourgeoises	Pörner Pascal, Schlüchter Petra
Association régionale du Lac	Kaufmann Andrea, Petter Guy
GT Planification régionale	Pörner Pascal, Burnier Pierre-André
GT Système cantonal de gestion des zones d'activités (SyZACT)	Petter Guy
Commission consultative Mobilité	Petter Guy



6. Le district du Lac: des faits et des chiffres

Le district du Lac est l'un des sept districts du canton de Fribourg. Il se compose de la région de Morat, majoritairement protestante, ainsi que des communes du Haut-Lac, qui portent l'empreinte du catholicisme. Les langues officielles sont l'allemand et le français.

Situé idéalement entre la région des Trois lacs et les villes de Fribourg et de Berne, le district du Lac accueille environ 11% de la population du canton de Fribourg et génère approximativement 10% des emplois (16'585; état en 2021), dont 1'786 (10.75%) dans le secteur primaire, 5'381 (32.45%) dans le secteur secondaire et 9'418 (56.8%) dans le secteur tertiaire. Cela correspond à 12'821 emplois à plein temps.

Communes du district du Lac

	Habitants (état 2022)		Habitants (état 2022)
 Courgevaux (<i>Gurwolf</i>)	1394	 Meyriez (<i>Merlach</i>)	565
 Courtepin	5702	 Misery-Courtion	2321
 Cressier (FR)	1056	 Mont-Vully	4433
 Fräschels	442	 Muntelier	956
 Greng	170	 Murten	9414
 Gurmels	4524	 Ried bei Kerzers	1223
 Kerzers	5280	 Ulmiz	423
 Kleinbösing	703		



7. Comptets 2023 et rapport du réviseur

Verband der Gemeinden des Seebezirks / Association des communes du district du Lac

Jahresrechnung 2023

Comptes 2023

Summery

Mit der Integration der Feuerwehr in den Verband haben sich die Ausgaben brutto von 355 TCHF auf 3'729 TCHF erhöht. Dabei verursachen die Lohnkosten mit 1'766 TCHF rund 47% der Ausgaben. Beim Sach- und Betriebsaufwand sind Kosten von 1'779 TCHF entstanden. Bei einem budgetierten Aufwand von 3'856 TCHF sind Minderausgaben von 127 TCHF entstanden. Gleichzeitig lagen die Erträge 147 TCHF unter dem Budget. Davon entfallen knapp 86 TCHF auf die Beiträge der Gemeinden für die Feuerwehr. Die Verbandsrechnung ohne Feuerwehr schliesst unter Berücksichtigung der eingezogenen Gemeindebeiträge von 220 TCHF und einem budgetierten Verlust von 51 TCHF mit einem Aufwandüberschuss von knapp 73 TCHF, welche dem Eigenkapital belastet werden. Die Rechnung der Feuerwehr schliesst netto knapp 86 TCHF besser ab als geplant. Entsprechend fallen Anstelle von budgetierten Gemeindebeiträgen im Umfang von 2'975 TCHF solche von 2'892 TCHF an. Die Differenz zwischen den eingezogenen und den effektiven Beiträgen gemäss Jahresrechnung, werden den Gemeinden gutgeschrieben.

Im Bereich der Feuerwehr gestaltete sich der Budgetprozess infolge der zum Teil nicht vorhandenen Angaben oder fehlender Vergleichswerte als herausfordernd. Einerseits weil nicht in allen vorherigen Organisationen die Aufwände ersichtlich waren, andererseits mit der Einführung des neuen Gesetzes über die Brandbekämpfung und Hilfeleistung in welchem bezüglich der Betriebsbeiträge für den Unterhalt und kantonale Aufgaben, der Mutualisierung der Einsatzkosten neue Berechnungsmethoden und Prozesse eingeführt wurden. Die Einsatzkosten auch künftig sehr schwer berechenbar sein. Lokale Elementarereignisse oder grössere Brände können die Ausgangslage rasch verändern. Bezüglich der Mobilisierung von Einsatzkräften (Einsatzsold) ist es, infolge der Verzögerung bei der Umsetzung des kantonalen Alarmierungssystems, zu einer Erhöhung der angebotenen Anzahl Adf gekommen. Ein Teil dieser Mehrkosten wurde in die Mutualisierung eingeschlossen. Der Jahresabschluss unter Budget ist ein Ergebnis einer restriktiven Ausgabenpolitik, dem Unterscheiden von nötigem und wünschenswertem.

Summery

Avec l'intégration des sapeurs-pompiers dans l'association, les dépenses brutes ont augmenté de 355 KCHF à 3'729 KCHF. Avec 1'766 KCHF, les charges salariales représentent environ 47% des dépenses. Les frais de matériel et d'exploitation se sont élevés à 1'779 KCHF. Pour des charges budgétées de 3'856 KCHF, les dépenses ont diminué de 127 KCHF. Parallèlement, les recettes ont été inférieures de 147 milliers de CHF au budget. Sur ce montant, près de 86 KCHF proviennent des contributions des communes pour les sapeurs-pompiers. Les comptes de l'association sans les sapeurs-pompiers se soldent par un excédent de dépenses de près de 73 milliers de CHF, qui seront débités des fonds propres, compte tenu des contributions communales encaissées de 220 milliers de CHF et d'une perte budgétée de 51 milliers de CHF. Les comptes des sapeurs-pompiers se soldent par un bénéfice net de près de 86 000 CHF. En conséquence, les contributions communales budgétées à hauteur de 2'975 milliers de CHF sont remplacées par des contributions de 2'892 milliers de CHF. La différence entre les contributions perçues et les contributions effectives selon les comptes annuels est créditée aux communes.

Dans le domaine des sapeurs-pompiers, le processus budgétaire s'est avéré difficile en raison de l'absence partielle de données ou de valeurs de comparaison. D'une part, parce que les dépenses n'étaient pas visibles dans toutes les organisations précédentes et, d'autre part, en raison de l'introduction de la nouvelle loi sur la lutte contre l'incendie et les secours, dans laquelle de nouvelles méthodes de calcul et de nouveaux processus ont été introduits concernant les subventions d'exploitation pour l'entretien et les tâches cantonales, ainsi que la mutualisation des coûts d'intervention. Les coûts d'intervention resteront très difficiles à calculer à l'avenir. Des événements naturels locaux ou des incendies de grande ampleur peuvent rapidement modifier la situation de départ. En ce qui concerne la mobilisation des forces d'intervention (solde d'intervention), le retard pris dans la mise en œuvre du système cantonal d'alarme a entraîné une augmentation du nombre de sapeurs-pompiers mobilisés. Une partie de ces coûts supplémentaires a été incluse dans la mutualisation. Le résultat annuel inférieur au budget est le fruit d'une politique de dépenses restrictive, de la distinction entre ce qui est nécessaire et ce qui est souhaitable.

Bilanz / Bilan

Stand, 26.04.2024

AKTIVEN		ACTIF	31.12.2022	31.12.2023	Veränd./Diff.
10	Finanzvermögen	Patrimoine financier PF			
100	Flüssige Mittel und kurzfristige Geldanlagen	Disponibilités et placements à court terme	432'975.85	1'101'771.30	668'795.45
101	Forderungen	Créances	0.00	66'428.60	66'428.60
104	Aktive Rechnungsabgrenzungen (RA)	Actifs de régularisation	1'720.30	26'291.95	24'571.65
Total Finanzvermögen		Total du patrimoine financier PF	434'696.15	1'194'491.85	759'795.70
14	Verwaltungsvermögen	Patrimoine administratif PA			
140	Sachanlagen VV	Immobilisations corporelles PA	0.00	310'500.00	310'500.00
Total Verwaltungsvermögen		Total du patrimoine administratif PA	0.00	310'500.00	310'500.00
TOTAL AKTIVEN		TOTAL ACTIF	434'696.15	1'504'991.85	1'070'295.70
PASSIVEN		PASSIF	31.12.2022	31.12.2023	Veränd./Diff.
20	Fremdkapital	Capitaux de tiers			
200	Laufende Verbindlichkeiten	Engagements courants	3'450.50	668'276.98	664'826.48
204	Passive Rechnungsabgrenzung (RA)	Passifs de régularisation	89'705.25	268'223.04	178'517.79
206	Langfristige Finanzverbindlichkeiten	Engagements financiers à long terme	0.00	310'500.00	310'500.00
209	KGV-Betriebsbeiträge (Spezialfonds)	Contributions d'exploitation ECAB (fonds spéciaux)	0.00	25'864.00	25'864.00
Total Fremdkapital		Total captaux de tiers	93'155.75	1'272'864.02	1'179'708.27
29	Eigenkapital	Capital propre			
291	Spezialfinanzierungen im EK	Financements spéciaux dans le CE	258'508.70	221'559.50	-36'949.20
2990	Jahresergebnis	Résultat annuel	-100'482.95	-72'463.37	28'019.58
2999	Kumulierte Ergebnisse der Vorjahre	Résultats cumulés des années précédentes	183'514.65	83'031.70	-100'482.95
Total Eigenkapital		Total capital propre	341'540.40	232'127.83	-109'412.57
TOTAL PASSIVEN		TOTAL PASSIF	434'696.15	1'504'991.85	1'070'295.70

Erfolgsrechnung / Sachgruppengliederung

Compte de résultats / classification comptable

ERFOLGSRECHNUNG NACH SACHGRUPPEN		CLASSIFICATION COMPTABLE	Budget 2023	RG / Comptes 2023	Abw/Diff B vers. RG / Comptes	RG / Comptes 2022
ERGEBNIS (- Gewinn / + Verlust)		RESULTAT (- Bénéfice / + Perte)	51'250.00	72'463.37	21'213.37	100'482.95
Charges			3'855'700.00	3'728'977.02	-126'722.98	355'345.50
30 Personalaufwand	Charges de personnel		1'714'200.00	1'766'156.89	51'956.89	156'957.40
300 Funktionsentschädigungen	Autorités et commissions		67'900.00	91'299.40	23'399.40	73'420.00
301 Löhne des Personals	Salaires du personnel administratif et d'exploitation		1'459'000.00	1'452'197.84	-6'802.16	48'200.10
304 Zulagen	Allocations		0.00	0.00	0.00	0.00
305 Arbeitgeberbeiträge	Cotisations patronales		142'900.00	160'827.80	17'927.80	20'599.90
309 Übriger Personalaufwand	Autres charges de personnel		44'400.00	61'831.85	17'431.85	14'737.40
31 Sach- und übriger Betriebsaufwand	Charges de biens+services,autres charges d'expl.		1'883'100.00	1'779'406.13	-103'693.87	79'388.10
310 Material- und Warenaufwand	Charges de matériel et de marchandises		319'800.00	307'998.91	-11'801.09	6'524.45
311 Nicht aktivierbare Anlagen	Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif		150'100.00	128'174.38	-21'925.62	0.00
312 Ver- und Entsorgung Liegenschaften VV	Alimentation et élimination bien-fonds PA		0.00	72'324.60	72'324.60	0.00
313 Dienstleistungen und Honorare	Prestations de service et honoraires		424'100.00	291'009.53	-133'090.47	59'873.25
314 Baulicher und betrieblicher Unterhalt	Gros entretien et entretien courant		40'000.00	32'257.34	-7'742.66	0.00
315 Unterhalt Mobilen und immaterielle Anlagen	Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles		119'500.00	122'894.02	3'394.02	0.00
316 Mieten, Leasing, Pachten, Benützungskosten	Loyers, leasing, baux à ferme, taxes d'utilisation		818'900.00	817'242.00	-1'658.00	7'200.00
317 Spesenentschädigungen	Dédommagements		10'700.00	7'505.35	-3'194.65	5'790.40
393 Interne Verrechnung von Diensleistungen	Imputations internes		0.00	0.00	0.00	0.00
33 Abschreibungen Verwaltungsvermögen	Amortissement du patrimoine administratif		77'000.00	38'500.00	-38'500.00	0.00
330 Abschreibungen Sachanlagen VV	Amortissements immobilisations corporelles PA		77'000.00	38'500.00	-38'500.00	0.00
340 Zinsaufwand	Charges d'intérêts		0.00	0.00	0.00	0.00
35 Einlagen in Spezialfonds	Attrib.aux fonds+financem.spéciaux		59'400.00	25'864.00	-33'536.00	0.00
350 Einlagen in Spezialfonds KGV-Betriebsbeiträge	Attributions aux fonds et FS des capitaux de tiers		59'400.00	25'864.00	-33'536.00	0.00
36 Kostenbeteiligungen	Participations aux frais		122'000.00	119'050.00	-2'950.00	119'000.00
362 Aufteilung Einsatzkosten	Répartition des frais d'intervention		0.00	0.00	0.00	0.00
363 Beiträge an öffentliche Gemeinwesen und Dritte	Subventions à des collectivités et à des tiers		122'000.00	119'050.00	-2'950.00	119'000.00
381 Ausserordentlicher Aufwand	Charges extraordinaires de biens, de services et d'exploitation		0.00	0.00	0.00	0.00

ERFOLGSRECHNUNG NACH SACHGRUPPEN		CLASSIFICATION COMPTABLE	Budget 2023	RG / Comptes 2023	Abw/Diff B vers. RG / Comptes	RG / Comptes 2022
Ertrag		Revenus	-3'804'450.00	-3'656'513.65	147'936.35	-254'862.55
42	Entgelte	Taxes et redevances	-275'650.00	-226'213.21	49'436.79	0.00
425	Erlös aus Verkäufen	Recettes sur ventes	-23'050.00	-9'129.41	13'920.59	0.00
426	Einnahmen	Remboursements	-252'600.00	-217'083.80	35'516.20	0.00
43	Verschiedene Erträge	Revenus divers	-5'000.00	-2'956.00	2'044.00	0.00
430	Verschiedene betriebliche Erträge	Revenus d'exploitation divers	-5'000.00	-2'956.00	2'044.00	0.00
44	Finanzertrag	Revenus financiers	-100.00	-379.35	-279.35	0.00
440	Zinsertrag	Revenus des intérêts	-100.00	-379.35	-279.35	0.00
45	Entnahme aus Spezialfonds	Prélèv.sur fonds+financem.spéciaux	-109'500.00	-36'949.20	72'550.80	-34'862.55
450	Entnahme aus Spezialfonds KGV-Betriebsbeiträge	Prélèvements sur fonds et FS des capitaux de tiers	-46'500.00	0.00	46'500.00	0.00
451	Entnahmen aus Fonds und Spezialfinanzierungen im EK	Prélèvements sur fonds et FS comme capital propre	-63'000.00	-36'949.20	26'050.80	-34'862.55
46	Transferertrag	Revenus de transferts	-3'409'700.00	-3'339'155.14	70'544.86	-220'000.00
4612	Feuerwehr Ersatzabgabe	Taxes d'exemption	0.00	0.00	0.00	0.00
462	Erlös Aufteilung Einsatzkosten	Péréquation financière intercommunale	0.00	0.00	0.00	0.00
463	Beiträge	Subventions	-3'332'700.00	-3'300'655.14	32'044.86	-220'000.00
4632	Beiträge von Gemeinden	Contributions des communes membres	0.00	0.00	0.00	0.00
466	Auflösung passivierter Investitionsbeiträge	Amort.des subventions d'investissements portées au passif	-77'000.00	-38'500.00	38'500.00	0.00
48	Ausserordentlicher Ertrag	Revenus extraordinaires	-4'500.00	-50'860.75	-46'360.75	0.00
483	Ausserordentlicher Ertrag	Revenus divers extraordinaires	-4'500.00	-50'860.75	-46'360.75	0.00

		Budget 2023		RG / Comptes 2023		Abw/Diff B vers. RG / Comptes		RG / Comptes 2022	
Funktionale Gliederung	classification fonctionnelle	Aufwand Charges	Ertrag Produits	Aufwand Charges	Ertrag Produits	Aufwand Charges	Ertrag Produits	Aufwand Charges	Ertrag Produits
TOTAL AUFWAND / ERTRAG	TOTAL CHARGES / PRODUITS	3'855'700.00	3'804'450.00	3'728'977.02	3'656'513.65	-126'722.98	-147'936.35	355'345.50	254'862.55
ERGEBNIS ERFOLGSRECHNUNG	RÉSULTAT DU COMPTE DE RÉSULTAT		51'250.00		72'463.37		21'213.37		100'482.95
0 ALLGEMEINE VERWALTUNG	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	271'400.00	220'100.00	292'643.62	220'137.70	21'243.62	37.70	259'290.45	220'000.00
01 Legislative und Exekutive	Législatif et exécutif	271'400.00	220'100.00	292'643.62	220'137.70	21'243.62	37.70	259'290.45	220'000.00
0120 Exekutive	Exécutif	12'000.00	0.00	27'800.00	0.00	15'800.00	0.00	18'899.35	0.00
0220 Allgemeine Dienste, übrige	Services généraux, autres	259'400.00	220'100.00	264'843.62	220'137.70	5'443.62	37.70	240'391.10	220'000.00
1 ÖFFENTLICHE ORDNUNG UND SICHERHEIT, VERTEIDIGUNG	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	3'521'300.00	3'521'300.00	3'399'384.20	3'399'384.20	-121'915.80	-121'915.80	57'992.50	0.00
15 Brandbekämpfung und Hilfeleistungen	Défense incendie et secours	3'521'300.00	3'521'300.00	3'399'384.20	3'399'384.20	-121'915.80	-121'915.80	57'992.50	0.00
1500 Allgemeine Dienste, übrige	Services généraux, autre	1'093'300.00	32'500.00	1'112'357.61	63'187.81	19'057.61	30'687.81	57'992.50	0.00
1501 Gebäude der Verwaltungsvermögen VV	Immeubles PA	851'700.00	14'200.00	914'623.94	0.00	62'923.94	-14'200.00	0.00	0.00
1502 Einsatz	Intervention	390'000.00	203'400.00	406'848.20	181'255.80	16'848.20	-22'144.20	0.00	0.00
1503 Aus-und Weiterbildung	Formation	555'000.00	0.00	479'525.80	0.00	-75'474.20	0.00	0.00	0.00
1504 Fahrzeuge, Einsatzgeräte, Material und Ausrüstung	Véhicules, engins, matériel et équipement	549'900.00	77'000.00	435'451.80	38'500.00	-114'448.20	-38'500.00	0.00	0.00
1505 Subv., Aufteil.Betriebskosten+Spezialfonds	Subv., mutualis.du fonct.+fonds spéciaux	81'400.00	3'194'200.00	50'576.85	3'116'440.59	-30'823.15	-77'759.41	0.00	0.00
7 UMWELTSCHUTZ UND RAUMORDNUNG	PROT.DE L'ENVIRON.ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	63'000.00	63'050.00	36'949.20	36'949.20	-26'050.80	-26'100.80	38'062.55	34'862.55
79 Raumordnung	Aménagement du territoire	63'000.00	63'050.00	36'949.20	36'949.20	-26'050.80	-26'100.80	38'062.55	34'862.55
7900 Raumordnung	Aménagement du territoire	63'000.00	63'050.00	36'949.20	36'949.20	-26'050.80	-26'100.80	38'062.55	34'862.55
9 Finanzen und Steuern	Finances et Impôts	0.00	0.00	0.00	42.55	0.00	42.55	0.00	0.00
97 Rückverteilungen	Redistributions	0.00	0.00	0.00	42.55	0.00	42.55	0.00	0.00
9710 Rückverteilungen aus CO2-Abgabe	Redistributions liées à la taxe sur le CO2	0.00	0.00	0.00	42.55	0.00	42.55	0.00	0.00

		Budget 2023		RG / Comptes 2023		Abw/Diff B vers. RG / Comptes		RG / Comptes 2022	
Funktionale Gliederung	classification fonctionnelle	Aufwand Charges	Ertrag Produits	Aufwand Charges	Ertrag Produits	Aufwand Charges	Ertrag Produits	Aufwand Charges	Ertrag Produits
TOTAL AUFWAND / ERTRAG	TOTAL CHARGES / PRODUITS	3'855'700.00	3'804'450.00	3'728'977.02	3'656'513.65	-126'722.98	-147'936.35	355'345.50	254'862.55
ERGEBNIS ERFOLGSRECHNUNG	RÉSULTAT DU COMPTE DE RÉSULTAT		51'250.00		72'463.37		21'213.37		100'482.95
0	ALLGEMEINE VERWALTUNG	271'400.00	220'100.00	292'643.62	220'137.70	21'243.62	37.70	259'290.45	220'000.00
01	Legislative und Exekutive	271'400.00	220'100.00	292'643.62	220'137.70	21'243.62	37.70	259'290.45	220'000.00
0120	Exekutive	12'000.00	0.00	27'800.00	0.00	15'800.00	0.00	18'899.35	0.00
0120.3000.00	Sitzungsgelder Vorstand	10'000.00		20'972.50		10'972.50		12'860.00	
0120.3000.02	Sitzungsgelder Arbeitsgruppen	2'000.00		6'827.50		4'827.50		2'660.00	
0120.3132.00	Honorare Fachexperten	0.00		0.00		0.00		2'600.95	
0120.3170.00	Reisekosten und Spesen Vorstand	0.00		0.00		0.00		778.40	
0220	Allgemeine Dienste, übrige	259'400.00	220'100.00	264'843.62	220'137.70	5'443.62	37.70	240'391.10	220'000.00
0220.3010.00	Löhne	48'200.00		56'462.97		8'262.97		48'200.10	
0220.3050.00	AG-Beiträge AHV, IV, EO, ALV	4'800.00		6'239.30		1'439.30		9'343.00	
0220.3052.00	AG-Beiträge Pensionskasse	5'800.00		5'812.80		12.80		4'940.40	
0220.3053.00	AG-Beträge an Unfallversicherungen	1'000.00		890.10		-109.90		850.10	
0220.3054.00	AG-Beiträge FAK	1'700.00		1'315.90		-384.10		4'507.50	
0220.3055.00	AG-Beträge an Krankentaggeldvers.	1'000.00		1'201.55		201.55		958.90	
0220.3090.00	Aus- und Weiterbildung	500.00		37'946.45		37'446.45		0.00	
0220.3099.00	Übriger Personalaufwand	0.00		96.60		96.60		14'737.40	
0220.3100.00	Büromaterial	1'000.00		1'004.75		4.75		1'826.00	
0220.3102.00	Drucksachen, Publikationen	300.00		32.80		-267.20		1'480.90	
0220.3103.00	Fachliteratur, Zeitschriften	300.00		170.00		-130.00		164.00	
0220.3105.00	Lebensmittel	0.00		0.00		0.00		3'053.55	
0220.3109.00	Übriger Material- und Warenaufwand	0.00		2'210.10		2'210.10		0.00	
0220.3119.00	Übrige nicht aktivierbare Anlagen	10'000.00		0.00		-10'000.00		0.00	
0220.3130.00	Dienstleistungen Dritter, Post, Telefon, Telekommunikation	1'100.00		892.65		-207.35		1'217.00	
0220.3130.01	Dienstleistungen Dritter, Bankspesen Verband	100.00		88.90		-11.10		74.00	
0220.3130.02	Dienstleistungen Dritter, Bankspesen Raumplanung	100.00		27.90		-72.10		33.10	
0220.3130.03	Dienstleistungen Dritter, Mandate	8'000.00		5'000.00		-3'000.00		0.00	
0220.3132.00	Honorar Revision	1'000.00		1'663.95		663.95		2'050.05	
0220.3132.01	Honorar Übersetzungen	5'000.00		6'338.90		1'338.90		13'874.10	
0220.3132.02	Honorar übrige	0.00		5'801.45		5'801.45		0.00	
0220.3133.00	Informatik-Nutzungsaufwand	2'000.00		1'617.95		-382.05		1'616.70	
0220.3134.00	Sachversicherungsprämien	300.00		252.30		-47.70		252.30	

Erfolgsrechnung / Funktionale Gliederung

Compte de résultats / classification fonctionnelle

			Budget 2023		RG / Comptes 2023		Abw/Diff B vers. RG / Comptes		RG / Comptes 2022	
Funktionale Gliederung	classification fonctionnelle		Aufwand Charges	Ertrag Produits	Aufwand Charges	Ertrag Produits	Aufwand Charges	Ertrag Produits	Aufwand Charges	Ertrag Produits
0220.3158.00	Unterhalt immaterielle Anlagen	Entretien des immobilisations incorporelles	5	35'000.00	0.00	-35'000.00		0.00		
0220.3161.00	Mieten, Benutzungskosten Anlagen, Infrastruktur.	Loyers frais d'utilisation d'immobiliers, infrastructure		7'200.00	7'200.00	0.00		7'200.00		
0220.3170.00	Reisekosten und Spesen	Frais de déplacement et autres frais		3'000.00	3'526.30	526.30		5'012.00		
0220.3632.00	Beitrag an Gemeindef Zweckverband RVS	Contribution Association ARL		119'000.00	119'000.00	0.00		119'000.00		
0220.3636.00	Beiträge an private Org. ohne Erwerbszweck	Contributions à org. privées à but non lucratif		3'000.00	50.00	-2'950.00		0.00		
0220.4250.00	Erlös Verkauf Buch	Recettes sur ventes livre		50.00	0.00	-50.00		0.00		
0220.4400.00	Zinsertrag Konto Verband	Intérêts compte association		50.00	137.70	87.70		0.00		
0220.4632.00	Beiträge Gemeinden / contributions des communes	Contributions des communes		220'000.00	220'000.00	0.00		220'000.00		
1	ÖFFENTLICHE ORDNUNG UND SICHERHEIT, VERTEIDIGUNG	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE		3'521'300.00	3'399'384.20	-121'915.80	-121'915.80	57'992.50	0.00	
15	Brandbekämpfung und Hilfeleistungen	Défense incendie et secours		3'521'300.00	3'399'384.20	-121'915.80	-121'915.80	57'992.50	0.00	
1500	Allgemeine Dienste, übrige	Services généraux, autre		1'093'300.00	63'187.81	1'030'112.19	30'687.81	57'992.50	0.00	
1500.3000.01	Löhne, Tag- und Sitzungsgelder an Behörden und Kommissionen	Jetons de présences, autorités et commissions	6	8'600.00	26'931.05	18'331.05		54'700.00		
1500.3000.02	Funktionsentschädigungen	Indemnités de fonction	7	39'300.00	32'128.35	-7'171.65		0.00		
1500.3010.01	Löhne des Personals	Salaires du personnel	8	585'800.00	620'018.47	34'218.47		0.00		
1500.3050.00	AG-Beiträge AHV, IV, EO, ALV, Verwaltungskosten	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	9	37'700.00	76'382.35	38'682.35		0.00		
1500.3052.00	AG-Beiträge an andere Pensionskassen	Cotisations patronales aux caisses de pension	9	61'000.00	51'925.75	-9'074.25		0.00		
1500.3053.00	AG-Beiträge an Unfallversicherungen	Cotisations patronales aux assurances-accidents	9	6'100.00	9'054.35	2'954.35		0.00		
1500.3054.00	AG-Beiträge an Familienausgleichskasse	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	9	14'400.00	0.00	-14'400.00		0.00		
1500.3055.00	AG-Beiträge an Krankentaggeldversicherungen	Cotisations patronales aux assurances IJM	9	7'500.00	8'005.70	505.70		0.00		
1500.3059.00	AG-Beiträge an Feuerwehrversicherungen	Cotisations assurances SP		1'900.00	0.00	-1'900.00		0.00		
1500.3090.00	Aus- und Weiterbildung des Personals	Formation et perfectionnement du personnel		9'500.00	5'000.30	-4'499.70		0.00		
1500.3099.00	Übriger Personalaufwand	Autres charges de personnel	10	34'400.00	18'788.50	-15'611.50		0.00		
1500.3100.00	Büroverbrauchsmaterial	Matériel de bureau	11	25'000.00	10'158.30	-14'841.70		0.00		
1500.3101.00	Betriebs-, Verbrauchsmaterial	Matériel d'exploitation et fournitures		13'100.00	14'703.83	1'603.83		0.00		
1500.3105.00	Einkauf von Lebensmittel	Achats aliments		22'000.00	20'259.80	-1'740.20		0.00		
1500.3110.00	Büromöbel und -geräte	Meubles et appareils de bureau	12	15'500.00	24'687.65	9'187.65		0.00		
1500.3112.00	Kleider, Wäsche	Vêtements, linge, rideaux	13	33'100.00	27'198.73	-5'901.27		0.00		
1500.3113.00	Unterhalt Hardware	Matériel informatique		11'000.00	14'407.75	3'407.75		0.00		
1500.3130.01	Dienstleistungen Dritter	Prestations de services de tiers		70'000.00	65'787.02	-4'212.98		0.00		
1500.3130.02	Porti	Affranchissements		3'500.00	736.20	-2'763.80		0.00		
1500.3130.03	Kommunikationsgebühren	Frais de communication	14	5'000.00	13'509.80	8'509.80		0.00		
1500.3130.04	Verbands- und Mitgliederbeiträge	Cotisations		3'400.00	1'583.30	-1'816.70		0.00		

Erfolgsrechnung / Funktionale Gliederung

Compte de résultats / classification fonctionnelle

			Budget 2023		RG / Comptes 2023		Abw/Diff B vers. RG / Comptes		RG / Comptes 2022	
			Aufwand Charges	Ertrag Produits	Aufwand Charges	Ertrag Produits	Aufwand Charges	Ertrag Produits	Aufwand Charges	Ertrag Produits
1500.3132.00	Honorare externe Berater, Gutachter, Fachexperten usw.	Honoraires de conseillers externes, experts, spécialistes, etc.	8'000.00		1'259.55		-6'740.45		3'292.50	
1500.3133.00	Informatik-Nutzungsaufwand	Charges d'utilisation pour l'informatique	35'300.00		38'700.21		3'400.21		0.00	
1500.3134.00	Sachversicherungsprämien	Primes d'assurances	22'000.00		18'285.00		-3'715.00		0.00	
1500.3151.00	Unterhalt Maschinen und Geräte	Entretien de machines, appareils	3'500.00		5'115.70		1'615.70		0.00	
1500.3158.00	Unterhalt Software	Maintenance software	11'000.00		6'506.70		-4'493.30		0.00	
1500.3170.00	Reisekosten und Spesen	Frais de déplacement et autres frais	5'700.00		1'223.25		-4'476.75		0.00	
1500.4250.00	Verkauf von Lebensmittel	Vente d'aliments		23'000.00		9'129.41		-13'870.59		0.00
1500.4309.00	Übriger betrieblicher Ertrag	Autres revenus d'exploitation		5'000.00		2'956.00		-2'044.00		0.00
1500.4400.00	Aktivzinsen	Revenus d'intérêts		0.00		241.65		241.65		0.00
1500.4830.00	Ausserordentliche Erträge	Revenus extraordinaires		4'500.00		50'860.75		46'360.75		0.00
1501	Gebäude der Verwaltungsvermögen VV	Immeubles PA	851'700.00	14'200.00	914'623.94	0.00	62'923.94	-14'200.00	0.00	0.00
1501.3120.00	Ver- und Entsorgung Gebäude VV	Alimentation des bâtiments et élimination PA		0.00	72'324.60		72'324.60		0.00	
1501.3144.00	Unterhalt Gebäude VV	Entretien des bâtiments PA		40'000.00	32'257.34		-7'742.66		0.00	
1501.3160.00	Miete Gebäude VV	Loyers des bâtiments PA		0.00	810'042.00		810'042.00		0.00	
1501.3160.01	Miete Gebäuden nicht im VV	Loyers des bâtiments		811'700.00	0.00		-811'700.00		0.00	
1501.4260.00	Einnahmen Miete Gebäude VV	Recettes location bâtiment		14'200.00		0.00		-14'200.00		0.00
1502	Einsatz	Intervention	390'000.00	203'400.00	406'848.20	181'255.80	16'848.20	-22'144.20	0.00	0.00
1502.3010.01	Einsatzsold (Kernaufgaben)	Soldes d'intervention (missions principales)		111'600.00	114'205.38		2'605.38		0.00	
1502.3010.02	Einsatzsold (subsidiäre Aufgaben)	Soldes d'intervention (missions subsidiaires)		50'400.00	116'372.82		65'972.82		0.00	
1502.3010.03	Einsatzsold (freiwillige Aufgaben)	Soldes d'intervention (missions volontaires)		18'000.00	790.00		-17'210.00		0.00	
1502.3010.04	Piketkosten	Frais de piquet		170'500.00	126'955.00		-43'545.00		0.00	
1502.3109.00	Einsatzkosten	Frais d'intervention		39'500.00	48'525.00		9'025.00		0.00	
1502.4260.01	Einsatzeinnahmen (Kernaufgaben)	Revenus d'intervention (missions principales)		50'300.00		72'538.00		22'238.00		0.00
1502.4260.02	Einsatzeinnahmen (subsidiäre Aufgaben)	Revenus d'intervention (missions subsidiaires)		122'900.00		106'368.80		-16'531.20		0.00
1502.4260.03	Einsatzeinnahmen (freiwillige Aufgaben)	Revenus d'intervention (missions volontaires)		30'200.00		2'349.00		-27'851.00		0.00
1502.4622.00	Einnahmen im Zusammenhang mit der Aufteilung der Einsatzkosten	Revenus liés à la mutualisation des frais d'intervention		0.00		0.00		0.00		0.00
1503	Aus-und Weiterbildung	Formation	555'000.00	0.00	479'525.80	0.00	-75'474.20	0.00	0.00	0.00
1503.3010.01	Sold Übungen und regionale Kurse	Soldes d'exercices et cours régionaux		407'000.00	339'411.95		-67'588.05		0.00	
1503.3010.02	Sold kantonale Kurse	Soldes des cours cantonaux		40'000.00	39'625.00		-375.00		0.00	
1503.3010.03	Sold sonstige Ausbildungen	Soldes des autres formations		5'000.00	38'356.25		33'356.25		0.00	
1503.3138.00	Feuerwehrausbildung	Frais des formations		101'000.00	59'376.80		-41'623.20		0.00	
1503.3170.00	Reisekosten und Spesen	Frais de déplacement et autres frais		2'000.00	2'755.80		755.80		0.00	
1503.4260.00	Einnahmen aus der kantonalen Kostenbeteiligung	Revenus liés à la participation cantonale aux coûts		0.00		0.00		0.00		0.00

			Budget 2023		RG / Comptes 2023		Abw/Diff B vers. RG / Comptes		RG / Comptes 2022	
Funktionale Gliederung			Aufwand Charges	Ertrag Produits	Aufwand Charges	Ertrag Produits	Aufwand Charges	Ertrag Produits	Aufwand Charges	Ertrag Produits
1504	Fahrzeuge, Einsatzgeräte, Material und Ausrüstung	Véhicules, engins, matériel et équipement	549'900.00	77'000.00	435'451.80	38'500.00	-114'448.20	-38'500.00	0.00	0.00
1504.3010.00	Personallohn für den subv.Unterhalt der Fahrzeuge + Geräte	Salaire du personnel pour l'entretien subv.des véhicules et des app.	22'500.00		0.00		-22'500.00		0.00	
1504.3101.01	Treibstoffe	Carburants	25'000.00		24'692.65		-307.35		0.00	
1504.3101.02	Verbrauchsgüter	Consommables	18'000.00		16'224.50		-1'775.50		0.00	
1504.3109.00	Anschaffung, Unterhalt und Reinigung der persönl.Schutzausrüstung	Acquisition, entretien et nettoyage des équip.protection individuelle	175'600.00		170'017.18		-5'582.82		0.00	
1504.3111.02	Anschaffung und Erneuerung Material	Acquisition et renouvellement non subventionné du matériel SP	71'000.00		57'501.85		-13'498.15		0.00	
1504.3111.03	Anschaffung Betriebsmaterial	Acquisition de matériel d'exploitation	9'500.00		4'378.40		-5'121.60		0.00	
1504.3130.02	Alarmkosten	Frais d'alarme	31'200.00		12'746.10		-18'453.90		0.00	
1504.3134.01	Sachversicherungsprämien	Primes d'assurances	50'100.00		119.50		-49'980.50		0.00	
1504.3151.01	Subventionierter Unterhalt Fahrzeuge und Einsatzgeräte	Entretien des véhicules et des engins subventionné	16'000.00		14'186.00		-1'814.00		0.00	
1504.3151.02	Unterhalt Fahrzeuge und Einsatzgeräte	Entretien des véhicules et des engins	26'100.00		70'299.72		44'199.72		0.00	
1504.3151.03	Unterhalt Material	Entretien du matériel	27'900.00		26'785.90		-1'114.10		0.00	
1504.3300.00	Planm.Abschreib.Fhz, Einsatzgeräte, Material u.Ausrüstung	Amort.planifiés des véhicules, engins, matériel et équip.	77'000.00		38'500.00		-38'500.00		0.00	
1504.4660.00	Abschreibung Investitionsbeiträge Gemeinden	Amort.des contributions aux investissements des communes		77'000.00		38'500.00		-38'500.00		0.00
1505	Subv., Aufteil.Betriebskosten+Spezialfonds	Subv., mutualis.du fonct.+fonds spéciaux	81'400.00	3'194'200.00	50'576.85	3'116'440.59	-30'823.15	-77'759.41	0.00	0.00
1505.3130.02	Aufwand aus Aufteilung der Betriebskosten	Charges liées à la mutualisation des frais de fonctionnement	22'000.00		24'712.85		2'712.85		0.00	
1505.3500.00	Einlagen in Spezialfonds KGV-Betriebsbeiträge	Attributions au fonds spécial enveloppes ECAB	59'400.00		25'864.00		-33'536.00		0.00	
1505.4260.00	Ertrag aus Aufteilung der Betriebskosten	Revenus liés à la mutualisation des frais de fonctionnement		35'000.00		35'828.00		828.00		0.00
1505.4500.00	Entnahmen aus Spezialfonds KGV-Betriebsbeiträge	Prélèvements sur le fonds spécial enveloppes ECAB		46'500.00		0.00		-46'500.00		0.00
1505.4632.00	Beiträge von Gemeinden	Contributions des communes membres		2'975'000.00		2'892'366.29		-82'633.71		0.00
1505.4634.01	KGV-Betriebsbeiträge	Enveloppes de l'ECAB		0.00		57'864.00		57'864.00		0.00
1505.4634.02	Übrige Beiträge von KGV	Autres subventions de l'ECAB		90'500.00		66'550.00		-23'950.00		0.00
1505.4634.03	Beiträge von öffentlichen Unternehmungen	Contributions d'entreprises publiques		33'200.00		56'832.30		23'632.30		0.00
1505.4634.04	Übrige Beiträge	Autres contributions		14'000.00		7'000.00		-7'000.00		0.00
1505.4634.05	Beiträge der GVB	Contributions de l'AIB		0.00		0.00		0.00		0.00

			Budget 2023		RG / Comptes 2023		Abw/Diff B vers. RG / Comptes		RG / Comptes 2022	
Funktionale Gliederung	classification fonctionnelle		Aufwand Charges	Ertrag Produits	Aufwand Charges	Ertrag Produits	Aufwand Charges	Ertrag Produits	Aufwand Charges	Ertrag Produits
7	UMWELTSCHUTZ UND RAUMORDNUNG	PROT.DE L'ENVIRON.ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	63'000.00	63'050.00	36'949.20	36'949.20	-26'050.80	-26'100.80	38'062.55	34'862.55
79	Raumordnung	Aménagement du territoire	63'000.00	63'050.00	36'949.20	36'949.20	-26'050.80	-26'100.80	38'062.55	34'862.55
7900	Raumordnung	Aménagement du territoire	63'000.00	63'050.00	36'949.20	36'949.20	-26'050.80	-26'100.80	38'062.55	34'862.55
7900.3000.03	Sitzungsgelder Arbeitsgruppe Raumplanung	Jetons de prés. GT aménagement territ.	8'000.00		4'440.00		-3'560.00		3'200.00	
7900.3132.00	Honorare raumplanerische Fachbegeleitung	Suivi technique aménagement territoire	20'000.00		4'589.10		-15'410.90		1'093.15	
7900.3132.01	Honorare Umsetzung regionaler Richtplan See	Réalisation plan directeur régional Lac	20'000.00		0.00		-20'000.00		0.00	
7900.3132.02	Honorare Anpassung RR See	Mise en conformité PDR Lac	10'000.00		27'920.10		17'920.10		33'769.40	
7900.3132.03	Honorare Planungsarbeiten strat. AZ Löwenberg	Travaux de planific. zone strat. Löwenb.	5'000.00		0.00		-5'000.00		0.00	
7900.4400.00	Zinsertrag Konto Raumplanung	Intérêts compte aménagement du territoire		50.00		0.00		-50.00		0.00
7900.4510.00	Entnahmen aus Spezialfinanzierungen des EK (Raumplanung)	Prélèvements sur les financ.spéc.sous cap.propre (aménag.terr.)		63'000.00		36'949.20		-26'050.80		34'862.55
7900.4635.00	Beiträge, Subventionen Raumplanung Kanton	Dédommagement, subventions aménagement territoire du canton						0.00		0.00
9	Finanzen und Steuern	Finances et Impôts	0.00	0.00	0.00	42.55	0.00	42.55	0.00	0.00
97	Rückverteilungen	Redistributions	0.00	0.00	0.00	42.55	0.00	42.55	0.00	0.00
9710	Rückverteilungen aus CO2-Abgabe	Redistributions liées à la taxe sur le CO2	0.00	0.00	0.00	42.55	0.00	42.55	0.00	0.00
9710.4631.01	Beiträge von Kantonen und Konkordaten	Contributions des cantons et des concordats		0.00		42.55		42.55		0.00

Verband der Gemeinden des Seebezirks / Association des communes du district du Lac

Investitionsrechnung / Funktionale Gliederung 2023 und Budget 2022

Compte des investissements / classification fonctionnelle 2023 et Budget 2022

			Budget 2023		RG / Comptes 2023		Abw/Diff B vers. RG / Comptes		RG / Comptes 2022	
			Ausgaben	Einnahmen	Ausgaben	Einnahmen	Ausgaben	Einnahmen	Ausgaben	Einnahmen
15	Brandbekämpfung und Hilfeleistungen	Défense incendie et secours								
1504	Fahrzeuge, Einsatzgeräte+Material	Véhicules, engins et matériel								
1504.5060.00	Mobilien und Maschinen	Mobilier et machines	349'000.00		349'000.00		0.00		0.00	
1504.6320.00	Investitionsbeiträge Gemeinden	Contributions invest.communes		349'000.00		349'000.00	0.00		0.00	
			349'000.00	349'000.00	349'000.00	349'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5	Ausgaben	Dépenses	349'000.00		349'000.00		0.00		0.00	
6	Einnahmen	Recettes		349'000.00		349'000.00		0.00		0.00
ERGEBNIS INVESTITIONSRECHNUNG			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
RÉSULTAT DU COMPTE D'INVEST.										

Verband der Gemeinden des Seebezirks / Association des communes du district du Lac

Erfolgsrechnung / Funktionale Gliederung 2023

Compte de résultats / classification fonctionnelle 2023

Kommentare	Commentaires
1) 0120.3000.00 Sitzungsgelder Vorstand: Mehrkosten aufgrund steigender Anzahl Sitzungen sowie Anpassungen der Entschädigungen	0120.3000.00 Jetons de présence comité: Coûts supplémentaires en raison de l'augmentation du nombre de séances et de l'adaptation des indemnités.
2) 0220.3010.00 Löhne: Erstmalige Bildung Abgrenzung GLAZ und Feriensalden	0220.3010.00 Salaires: Première création de la délimitation GLAZ et des soldes de vacances.
3) 0220.3090.00 Aus- und Weiterbildung: Mehrkosten aufgrund Mandat Stellenbesetzung Leiterin Geschäftsstelle	0220.3090.00 Formation et perfectionnement: Frais supplémentaires en raison du mandat de la directrice du secrétariat général.
4) 0220.3132.02 Honorar übrige: Mandat Rechtsgutachten Kostenteiler Verband	0220.3132.02 Honoraires divers: Mandat d'expertise juridique Répartition des coûts de l'association.
5) 0220.3158.00 Unterhalt immaterielle Anlagen: Verzögerung Ersatz Autobahntafeln (Anteil 50%)	0220.3158.00 Entretien des immobilisations incorporelles: Retard dans le remplacement des panneaux autoroutiers (part de 50%).
6) 1500.3000.01 Löhne, Tag- und Sitzungsgelder an Behörden und Kommissionen: Anfangs Jahr war der Sitzungsintervall in Vorstand Fw See höher als im Budget vorgesehen. Entschädigung für Aufwände des Präsidenten VS Fw See	1500.3000.01 Jetons de présences, autorités et commissions: Au début de l'année, l'intervalle entre les réunions du comité Pompiers Lac était plus élevé que prévu dans le budget; Indemnisation des dépenses du président du comité.
7) 1500.3000.02 Funktionsentschädigungen: weniger Funktionsentschädigungen als geplant	1500.3000.02 Indemnités de fonction: Moins d'indemnités de fonction que prévu.
8) 1500.3010.01 Löhne des Personals: Der Aufwand für die Gleitzeit und Ferienguthaben 42'500 wurde im Budget nicht vorgesehen	1500.3010.01 Salaires du personnel: Les charges pour l'horaire flexible et la création de la délimitation GLAZ et des soldes de vacances de 42'500 n'ont pas été prévues au budget.
9) 1500.3050.00 AG-Beiträge AHV, IV, EO, ALV, Verwaltungskosten: in Abhängigkeit zu den Löhnen / Sitzungsgeldern, Verschiebungen innerhalb der AGB-Konten	1500.3050.00 Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs: en fonction des salaires / jetons de présence, déplacements à l'intérieur des comptes CG.
10) 1500.3099.00 Übriger Personalaufwand: Der Aufwand für Verpflegungen bei Übungen und Einsätzen konnte dank zentralen Einkäufen reduziert werden.	1500.3099.00 Autres charges de personnel: Les dépenses pour les repas lors des exercices et des interventions ont pu être réduites grâce à des achats centralisés.
11) 1500.3100.00 Büroverbrauchsmaterial: Aufgrund der angenommen Zahlen konnte der Aufwand für Büroverbauchsmaterial reduziert werden.	1500.3100.00 Matériel de bureau: Les dépenses pour les fournitures de bureau ont pu être réduites sur la base des chiffres adoptés.
12) 1500.3110.00 Büromöbel und -geräte: Ausstattung eines zusätzlichen Arbeitsplatzes inkl. Möbel und IT.	1500.3110.00 Meubles et appareils de bureau: Équipement d'un poste de travail supplémentaire, y compris mobilier et informatique.
13) 1500.3112.00 Kleider, Wäsche: weniger Aufwand für Bekleidungen des hauptamtlichen Personals und der Stabsmitglieder.	1500.3112.00 Vêtements, linge, rideaux: Moins de dépenses pour les vêtements du personnel à plein temps et des membres de l'état-major.
14) 1500.3130.03 Kommunikationsgebühren: Mehraufwand infolge Abonnement welche in der Budgetphase nicht bekannt waren.	1500.3130.03 Frais de communication: Dépenses supplémentaires suite à des abonnements qui n'étaient pas connus lors de la phase budgétaire.

15) 1500.4250.00 Verkauf von Lebensmittel: Lagerbestand und Bezüge für Übungen und Einsätze sind nicht intern verrechnet	1500.4250.00 Vente d'aliments: Le stock et les achats pour les exercices et les interventions ne sont pas facturés en interne.
16) 1500.4830.00 Ausserordentliche Erträge: Verkauf von Fahrzeugen generierte Mehreinnahmen, Spenden nach Einsätzen	1500.4830.00 Revenus extraordinaires: Vente de véhicules générant des recettes supplémentaires, dons après les interventions.
17) 1501.3120.00 Ver- und Entsorgung Gebäude VV: Diese Konto wurde im Budget nicht aufgeführt.	1501.3120.00 Alimentation des bâtiments et élimination PA: Ce compte ne figurait pas au budget
18) 1501.3144.00 Unterhalt Gebäude VV: Durch Wartungen welche intern ausgeführt werden können resultieren Ersparnisse.	1501.3144.00 Entretien des bâtiments PA: Des économies ont été réalisées grâce aux travaux de maintenance qui peuvent être effectués en interne.
19) 1502.3010.02 Einsatzsold (subsidiäre Aufgaben): Mehraufwand welcher im Budgetprozess nicht vorhersehbar waren, infolge fehlender Vergleichswerte	1502.3010.02 Soldes d'intervention (missions subsidiaires): Charges supplémentaires qui n'étaient pas prévisibles dans le processus budgétaire, en raison de l'absence de valeurs de comparaison.
20) 1502.3010.03 Einsatzsold (freiwillige Aufgaben): Weniger Aufwand für Einsatzstunden infolge der nicanbietung der Dienstleistung	1502.3010.03 Soldes d'intervention (missions volontaires): Moins de dépenses pour les heures d'intervention en raison de la non-production de la prestation de service.
21) 1502.3010.04 Piketkosten: Weniger Adf als ursprünglich vorgesehen (9 statt 11) auf Pikett.	1502.3010.04 Frais de piquet: Moins d'Adf qu'initialement prévu (9 au lieu de 11) en service de piquet.
22) 1502.3109.00 Einsatzkosten: Infolge der mehreren grösseren Einsätze (Brand, Ölwehr) benötigte es mehr Verbrauchsmaterial (Schaumextrakt, Binder, Vlies)	1502.3109.00 Frais d'intervention: Suite à plusieurs interventions importantes (incendie, lutte contre les hydrocarbures), il a fallu plus de matériel de consommation (extrait de mousse, liant, non-tissé).
23) 1502.4260.01 Einsatzeinnahmen (Kernaufgaben): Mehereinnahmen infolge der hohen Anzahl Einsatzstunden	1502.4260.01 Revenus d'intervention (missions principales): Recettes supplémentaires en raison du nombre élevé d'heures d'intervention.
24) 1502.4260.02 Einsatzeinnahmen (subsidiäre Aufgaben): Weniger Einnahme als bei der annahme im Budgetierungsprozess.	1502.4260.02 Revenus d'intervention (missions subsidiaires): Recettes inférieures à celles prévues lors de l'établissement du budget.
25) 1502.4260.03 Einsatzeinnahmen (freiwillige Aufgaben): Mindereinnahmen da keine freiwilligen Aufgaben angeboten werden.	1502.4260.03 Revenus d'intervention (missions volontaires): Moins de recettes car aucune tâche volontaire n'est proposée.
26) 1503.3010.01 Sold Übungen und regionale Kurse: Minderaufwand im Budget war die Präsenz mit vollständiger Teilnahme an Übungen und Kurse berechnet.	1503.3010.01 Soldes d'exercices et cours régionaux: Diminution des charges dans le budget, la présence était calculée avec une participation complète aux exercices et aux cours.
27) 1503.3010.03 Sold sonstige Ausbildungen: Die Aufteilung unter den Konten 1503. 3010.03 und 1503.3138.00 wurde angepasst, Mehraufwand infolge eines zusätzlichen AS-Trainings	1503.3010.03 Soldes des autres formations: La répartition entre les comptes 1503.3010.03 et 1503.3138.00 a été adaptée, dépenses supplémentaires suite à un entraînement AS supplémentaire.
28) 1504.3010.00 Personallohn für den subv.Unterhalt der Fahrzeuge + Geräte: Der Personallohn wurde im Konto 1500.3010.01 verbucht.	1504.3010.00 Salaire du personnel pour l'entretien subv.des véhicules et des app.: Le salaire du personnel a été comptabilisé dans le compte 1500.3010.01.
29) 1504.3109.00 Anschaffung, Unterhalt und Reinigung der persönl.Schutzausrüstung: Durch den zentralen Einkauf (Stückzahlen) konnten Preise gesenkt werden	1504.3109.00 Acquisition, entretien et nettoyage des équip.protection individuelle: L'achat centralisé (nombre de pièces) a permis de faire baisser les prix.
30) 1504.3111.02 Anschaffung und Erneuerung Material: Bestehendes statt neues Material wurde weiterverwendet	1504.3111.02 Acquisition et renouvellement non subventionné du matériel SP: Le matériel existant a été réutilisé plutôt que le nouveau matériel.

- | | |
|---|---|
| <p>31) 1504.3111.03 Anschaffung Betriebsmaterial: Ausrückstandorte waren gut ausgerüstet bezüglich Werkzeugen</p> | <p>1504.3111.03 Acquisition de matériel d'exploitation: Les lieux d'intervention étaient bien équipés en termes d'outils.</p> |
| <p>32) 1504.3130.02 Alarmkosten: Programmierung musste nicht angepasst werden. Alarmierungsmittel konnten weiterverwendet werden (Pager; Funkrufempfänger)</p> | <p>1504.3130.02 Frais d'alarme: La programmation n'a pas dû être adaptée. Les moyens d'alarme ont pu être réutilisés (pagers, récepteurs d'appel radio).</p> |
| <p>33) 1504.3134.01 Sachversicherungsprämien: Fahrzeugflotte ist bei der KGV versichert</p> | <p>1504.3134.01 Primes d'assurances: La flotte de véhicules est assurée par l'ECAB.</p> |
| <p>34) 1504.3151.02 Unterhalt Fahrzeuge und Einsatzgeräte: Infolge unvorhergesehener Wartungen für die periodischen Fahrzeugprüfungen (Pneus, Batterien) und Reparaturen (Lichtmast, TLF Pumpe, MS) entstand der Mehraufwand.</p> | <p>1504.3151.02 Entretien des véhicules et des engins: Les dépenses supplémentaires sont dues à des entretiens imprévus pour les contrôles périodiques des véhicules (pneus, batteries) et à des réparations (mât d'éclairage, pompe TLF, MS).</p> |
| <p>35) 7900.3132.00 Honorare raumplanerische Fachbegeleitung: Im Bereich Raumplanung standen 2023 vorab Arbeiten für Anpassungen am regionalen Richtplan aufgrund von Rückmeldungen des Kantons an. Gesamthaft sind gegenüber dem Budget Minderaufwände entstanden.</p> | <p>7900.3132.00 Suivi technique aménagement territoire: Dans le domaine de l'aménagement du territoire, des travaux d'adaptation du plan directeur régional ont été effectués en 2023 suite aux réactions du canton. Dans l'ensemble, les dépenses ont diminué par rapport au budget.</p> |



Verband der Gemeinden des Seebezirks
Association des communes du district du Lac

Gemeindebeiträge (ohne FW See)
Contribution des communes (sans Pompiers Lac)

Betriebsaufwand Verband / Frais de fonctionnement association Fr. 220'000.00

Bemerkung: Rechnungsstellung und Verbuchung gemäss Budget

Gemeinde Commune	Zivilrechtliche Bevölkerung per Population légale le 31.12.2021	A 65% gemäss Bevölkerung 65% selon nombre d'habitants	Steuerpotential- index Indice potentiel fiscal	Bevölkerung x Steuerpotential- index Population x indice pot. fisc.	B 35% gemäss Steuerpotential- index 35% selon Indice potentiel fiscal	A + B Beitrag pro Gemeinde Contribution par commune
Courgevaux	1'405	5'273	106.54	149'689	2'928	8'201
Courtepin	5'514	20'695	78.71	434'007	8'488	29'183
Cressier (FR)	1'015	3'809	117.54	119'303	2'333	6'142
Fräschels	451	1'693	99.69	44'960	879	2'572
Greneg	173	649	440.83	76'264	1'492	2'141
Gurmels	4'491	16'856	82.28	369'519	7'227	24'083
Kerzers	5'160	19'366	94.70	488'652	9'557	28'923
Kleinbödingen	705	2'646	108.62	76'577	1'498	4'144
Meyriez	578	2'169	140.81	81'388	1'592	3'761
Misery-Courtion	2'276	8'542	68.44	155'769	3'047	11'589
Mont-Vully	4344	16'304	135.87	590'219	11'544	27'848
Muntelier	957	3'592	168.96	161'695	3'162	6'754
Murten	inkl Fusion 2021 9'371	35'172	108.93	1'020'783	19'964	55'136
Ried bei Kerzers	1'224	4'594	106.09	129'854	2'540	7'134
Ulmiz	437	1'640	87.58	38'272	749	2'389
Total	38'101	143'000		3'936'952	77'000	220'000



Gemeindebeiträge Feuerwehr See Contribution des communes Pompiers Lac

	RG/Comptes 2023	Budget 2023
Betriebsaufwand Netto / Frais de fonctionnement net	Fr. 2'892'366.29	Fr. 2'975'000.00
Pro-Kopf-Beitrag / Contribution par habitant:	Fr. 73.63	Fr. 75.73

Gemeinde Commune	Zivilrechtliche Bevölkerung per Population légal le 31.12.2021	pro Kopf Beitrag Contribution selon le nombre d'habitants	A 50% pro Kopf Beitrag 50% contribution selon le nombre d'habitants	Vers. Wert KGV in % per valeur assurée ECAB en % au 21.12.21	Beitrag nach Wert KG Contribution selon valeur assurée	B 50% Beitrag nach Vers. Wert 50% selon valeur assurée	RG/Comptes23 A + B Beitrag pro Gemeinde Contribution par commune	Budget 23 Beitrag pro Gemeinde Contribution par commune	Abw./Dff. 23 Beitrag pro Gemeinde Contribution par commune
Courgevaux	1'405	103'449	51'724	3.19	92'277	46'138	97'863	100'659	-2'796
Courtepin	5'514	405'990	202'995	13.34	385'649	192'824	395'819	407'128	-11'309
Cressier (FR)	1'015	74'733	37'367	3.05	88'200	44'100	81'466	83'794	-2'328
Fräschels	451	33'207	16'603	1.36	39'386	19'693	36'296	37'333	-1'037
Greng	173	12'738	6'369	0.84	24'146	12'073	18'442	18'969	-527
Gurmels	4'491	330'668	165'334	10.36	299'503	149'751	315'085	324'087	-9'002
Kerzers	5'160	379'925	189'963	12.31	355'979	177'990	367'952	378'465	-10'513
Kleinbödingen	705	51'908	25'954	1.76	50'780	25'390	51'344	52'811	-1'467
Meyriez	578	42'558	21'279	2.14	61'942	30'971	52'250	53'743	-1'493
Misery-Courtion	2'276	167'580	83'790	4.64	134'237	67'118	150'908	155'220	-4'312
Mont-Vully	4'344	319'844	159'922	13.13	379'807	189'904	349'826	359'820	-9'994
Muntelier	957	70'463	35'231	3.05	88'055	44'027	79'259	81'523	-2'264
Murten	9'371	689'977	344'988	25.82	746'515	373'258	718'247	738'765	-20'518
Ried bei Kerzers	1'224	90'122	45'061	3.79	109'714	54'857	99'918	102'773	-2'855
Ulmiz	437	32'176	16'088	1.25	36'176	18'088	34'176	35'152	-976
Münchenwiler	556	40'938	20'469	Beiträge GVB (im Funktionsaufwand Netto berücksichtigt)			20'469	21'054	-585
Gurbrü	252	18'555	9'277				9'277	9'542	-265
Wileroltigen	374	27'537	13'769				13'769	14'162	-393
Total	39'283	2'892'366	1'446'183	100	2'892'366	1'446'183	2'892'366	2'975'000	-82'634

Geldflussrechnung / tableau des flux de trésorerie

Stand, 26.04.2024

	2023	2022
Betriebstätigkeit / activité d'exploitation		
Jahresergebnis / résultat annuel	-72'463.37	-100'482.95
+ Abschreibungen	38'000.00	0.00
- Abschreibung passivierte Investitionsbeiträge	-38'000.00	0.00
+ / - Veränderung Forderungen / variation créances	-66'428.60	12.90
+ / - Veränderung aktive Rechnungsabgrenzungen / variation actifs de régularisation	-24'571.65	87.00
+ / - Veränderung Forderungen / variation créances	664'826.48	3'450.50
+ / - Veränderung passive Rechnungsabgrenzung / variation passifs de régularisation	96'517.79	55'053.35
+ / - Veränderung kurzfristige Rückstellungen / variation provisions à court terme	0.00	0.00
+ / - Einlagen / Entnahmen Spezialfinanz.FK / attributions / Prélèvements finance.spéciaux enregistrés sous capital étranger	25'864.00	-34'862.55
+ / - Einlagen / Entnahmen Spezialfinanz.EK / attributions / Prélèvements finance.spéciaux enregistrés sous capital propre	-36'949.20	0.00
Geldfluss aus betrieblicher Tätigkeit / flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	586'795.45	-76'741.75
Investitionstätigkeit / activités d'investissement		
- Investitionsausgaben / dépenses d'investissement	-267'000.00	
+ Investitionseinnahmen / Recettes d'investissement	349'000.00	
Mittelfluss nach Investitionstätigkeit / flux de trésorerie après activités d'investissement	668'795.45	-76'741.75
Finanzierungstätigkeit / activité de financement		
Mittelfluss nach Finanzierungstätigkeit / flux de trésorerie après activités de financement	668'795.45	-76'741.75
Liquiditätsnachweis / justificatif de liquidités		
Anfangsbestand Flüssige Mittel / stock initial des liquidités	432'975.85	509'717.60
Schlussbestand Flüssige Mittel / stock final des liquidités	1'101'771.30	432'975.85
Veränderung Flüssige Mittel / variation des liquidités	668'795.45	-76'741.75

Anlagenspiegel / Tableau des immobilisations

Stand, 26.04.2024

Sachanlagen / installations	Bestand per / solde au 31.12.2023	Abschreibungssatz / taux d'amortissement	Abschreibungen 2023 / amortissements 2023
Ausrückstandort Murten / Bases de départ Morat			
Mobilien / biens meubles	243'000	10%	24'300
Informatik / informatique	24'000	25%	6'000
Total Murten / Morat	267'000		30'300
Ausrückstandort Gurmels / Bases de départ Cormondes			
Mobilien / Biens meubles	65'000	10%	6'500
Total Gurmels / Cormondes	65'000		6'500
Ausrückstandort Courtepin / Bases de départ Courtpin			
Mobilien / Biens meubles	17'000	10%	1'700
Total Courtepin	17'000		1'700
Anlagenbestand Mobilien (Nutzungsdauer 10 Jahre) Investissements biens meubles (durée d'utilisation 10 ans)	325'000		32'500
Anlagenbestand Informatik (Nutzungsdauer 4 Jahre) Investissements informatique (durée d'utilisation 4 ans)	24'000		6'000
Total Anlagen Total investissements	349'000		38'500
Investitionsbeiträge Gemeinden Contributions invest.communes	Bestand per / solde au 31.12.2023		Abschreibungen 2023 / amortissements 2023
Total Beiträge resp. Wertberichtigung Total Contributions invest.communes / ammortisations	349'000		38'500

Verband der Gemeinden des Seebezirks, Lugnorre Association des communes du district du Lac, Lugnorre

Anhang / annexe

2023**2022**

Angewandte Rechnungslegungsgrundsätze / principes comptables appliqués

Die vorliegende Jahresrechnung wurde nach den Weisungen über die Buchführung des Amtes für Gemeinden (Rechnungslegungsgrundsätze gemäss HRM2), sowie insbesondere den folgenden Gesetzen erstellt:

- dem Gesetz über den Finanzhaushalt der Gemeinden (GFHG) vom 22. März 2018 (SGF 140.6)
- der Verordnung über den Finanzhaushalt der Gemeinden (GFHV) vom 14.10.2019 (SGF 140.61)

Les présents comptes annuels ont été établis selon les directives sur la comptabilité du Service des communes (principes comptables selon le MCH2), ainsi que notamment selon les lois suivantes :

- la loi sur les finances communales (LFCo) du 22 mars 2018 (RSF 140.6)
- l'ordonnance sur les finances communales (OFCo) du 14.10.2019 (RSF 140.61)

Finanzreglement / règlement des finances

Im Finanzreglement werden unter anderem folgende Parameter festgelegt / Le règlement des finances fixe entre autres les paramètres suivants:

- | | |
|--|-------------|
| - Aktivierungsgrenze / limite d'activation des investissements | 50'000.00 |
| - Finanzkompetenzen des Vorstandes / compétences financières du comité | 50'000.00 |
| - Limite Zusatzkredit / limite du crédit additionnel | 50'000.00 * |
| * sofern dieser 20% des betreffenden Verpflichtungskredits nicht übersteigt / pour autant qu'il ne dépasse pas 10% du crédit d'engagement concerné | |
| - Nachtragskredit / crédit supplémentaire | 50'000.00 |

Eigenkapitalnachweis / état du capital propre

29 Eigenkapital / Capital propre

29000.00 Spezialfinanzierung Raumplanung / Financement spécial, aménagement du territoire

Bestand 01.01. / situation au 01.01.	258'508.70	293'371.25
Einlagen / Attributions	-	-
Entnahmen / Prélèvements	-36'949.20	-34'862.55
Bestand 31.12. / situation au 31.12.	221'559.50	258'508.70

29900.00 Jahresergebnis / résultat annuel

Bestand 01.01. / situation au 01.01.	-100'482.95	7'615.15
Einlagen / Attributions	100'482.95	-100'482.95
Entnahmen / Prélèvements	-72'463.37	-7'615.15
Bestand 31.12. / situation au 31.12.	-72'463.37	-100'482.95

29990.00 Kumulierte Ergebnisse der Vorjahre / résultats cumulés des années précédentes

Bestand 01.01. / situation au 01.01.	183'514.65	175'899.50
Einlagen / Attributions	-	7'615.15
Entnahmen / Prélèvements	-100'482.95	-
Bestand 31.12. / situation au 31.12.	83'031.70	183'514.65

Rückstellungsspiegel / tableau des provisions

20590.00 Übrige kurzfristige Rückstellungen

Kommentar:

Es bestehen keine kurzfristigen Rückstellungen.

Commentaire:

Il n'existe aucune provision à court terme

Beteiligungs- und Gewährleistungsspiegel / tableaux des participations et des garantiesPrevis Vorsorgestiftung / Previs Prévoyance

Nachschusspflicht für Sanierungsbeiträge / obligation d'effectuer des versements supplémentaires pour les cotisations d'assainissement

Zahlungsstrom ordentliche Beiträge BVG / flux de paiement des cotisations ordinaires LPP

9'880.80

9'880.80

Gesicherte Leistungen: Vorsorgeguthaben der Mitarbeiter / prestations assurées : avoirs de prévoyance des employés

Deckungsgrad per 31.12.2023 resp. 31.12.2022 / taux de couverture au 31.12.2023 resp. 31.12.2022

102.66%

100.09%

Alsa Pensionskasse / Alsa Caisse de pension (ab/dés 1.1.2023)

Gesicherte Leistungen: Vorsorgeguthaben der Mitarbeiter / prestations assurées : avoirs de prévoyance des employés

Deckungsgrad per 31.12.2023 resp. 31.12.2022 / taux de couverture au 31.12.2023 resp. 31.12.2022

107.14%

Regionalverband See / association régionale du Lac

Mitgliederbeitrag / cotisation de membre

119'000.00

119'000.00

Finanzkennzahlen / indicateurs financiers

1. Nettoverschuldungsquotient / taux d'endettement net

n/a

n/a

2. Selbstfinanzierungsgrad / degré d'autofinancement

n/a

n/a

3. Zinsbelastungsanteil / part des charges d'intérêts

0.00%

0.00%

4. Bruttoverschuldungsanteil / dette brute par rapport aux revenus

18.28%

1.35%

5. Investitionsanteil / proportion des investissements

8.70%

0.00%

6. Kapitaldienstanteil / part du service de la dette

0.00%

0.00%

7. Nettoverschuldung in Franken pro Einwohner / dette nette par habitant en francs

-6.00

-9.05

8. Selbstfinanzierungsanteil / taux d'autofinancement

-2.28%

-53.11%

Rapport de l'organe de révision

au comité et la commission financière de l'

Association des communes du district du Lac
3280 Morat

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'**Association des communes du district du Lac**, comprenant le bilan au **31 décembre 2023**, le compte de profits et pertes, le compte d'investissements et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints avec **un total du bilan de CHF 1'504'991.85** et **un excédent de charges de CHF 72'463.37** sont conformes à la Loi sur les finances communales (RSF 140.6), à l'Ordonnance sur les finances communales (RSF 140.61) ainsi qu'aux directives de comptabilité du Service des communes et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément à la Loi sur les finances communales (RSF 140.6), à l'Ordonnance sur les finances communales (RSF 140.61) ainsi qu'à la directive 10 /2020 et à la recommandation d'audit 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* (RA 60). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée «Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'association de communes, conformément aux dispositions légales cantonales et communales et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion.

Responsabilités du comité relatives aux comptes annuels

Le comité est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions légales cantonales et communales ainsi qu'aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions légales cantonales et communales et à la recommandation d'audit suisse 60 permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux dispositions légales cantonales et communales et à la recommandation d'audit suisse 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'association de communes.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.

Nous communiquons au comité et à la commission financière, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de l'audit que nous avons mené conformément à l'art. 62 al. 2 let d LFCo et à la NAS-CH 890, nous avons constaté qu'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité, n'existe pas.

Selon notre appréciation, le système de contrôle interne n'est pas conforme à la loi cantonale, ce qui explique que nous ne puissions confirmer l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels.

Nous recommandons de proposer à l'assemblée des délégués d'approuver les comptes annuels.

Düdingen/Guin, le 29 avril 2024

axalta Revisionen AG



Michael Buchs
Expert-réviseur agréé
Expert-comptable diplômé
Réviseur responsable



pp Patrick Schmutz
Réviseur agréé
Spécialiste en finance et
comptabilité avec brevet fédéral



